

CHAPITRE 12

vv. 1-3.

Sur ces entrefaites, les gens s'étant rassemblés par milliers, au point de se fouler les uns les autres, Jésus se mit à dire à ses disciples: Avant tout, gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie. Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits.

THÉOPHYLACTE Les pharisiens s'efforçaient de surprendre Jésus dans ses paroles, pour détourner le peuple de le suivre, mais leurs efforts aboutissaient à un résultat contraire, car le peuple se pressait autour de lui par milliers, et dans le vif désir qu'ils avaient de s'approcher de sa personne, ils se foulaient les uns les autres, tant la vérité a de puissance, tant au contraire la fourberie est toujours faible : «Cependant une grande multitude s'étant assemblée autour de Jésus,» de sorte qu'ils se foulaient les uns les autres, il commença à dire à ses disciples : «Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.»

SAINT CYRILLE Notre Seigneur recommande à ses disciples de se garder des pharisiens, parce que c'étaient des fourbes qui se moquaient de tout.

SAINT GRÉGOIRE LE THÉOLOGIEN Le levain est tantôt pris en bonne part, comme produisant le pain, qui alimente la vie, et tantôt en mauvaise part, comme étant le symbole d'une méchanceté aigre et invétérée.

THÉOPHYLACTE Le Sauveur donne le nom de levain à l'hypocrisie, parce qu'elle altère et corrompt les intentions des hommes dans le coeur desquels elle pénètre, car rien ne corrompt les moeurs comme l'hypocrisie.

BÈDE. De même qu'un peu de levain aigrit toute la pâte (1 Cor 5), de même la dissimulation ôte à l'âme toute sincérité et toute vérité dans la pratique des vertus.

SAINT AMBROISE Pour nous détourner d'imiter la conduite perfide des Juifs en agissant d'une manière et en parlant d'une autre, Notre Seigneur place ici une magnifique leçon de simplicité et de foi, et nous rappelle qu'à la fin des temps, nos pensées cachées nous accuseront ou nous défendront, et dévoileront ainsi le secret de notre âme : «Rien de secret qui ne soit révélé,» etc.

ORIGÈNE Il veut donc parler de ce temps où Dieu jugera les actions les plus cachées des hommes; ou il veut dire que quelques efforts qu'on fasse pour étouffer le bien que font les autres sous le poids de la calomnie, le bien de sa nature ne peut rester caché.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 35, sur S. Matth.) Il semble dire à ses disciples : On vous traite maintenant de séducteurs et de magiciens, mais le temps dévoilera toutes choses, il mettra au grand jour leurs calomnies et fera éclater votre vertu. Prêchez donc hardiment, le front découvert, et sans crainte aucune à tout l'univers, ce que je vous ai enseigné dans ce petit coin de la Palestine : «Ainsi ce que vous avez dit dans les ténèbres, on le dira au grand jour,» etc.

BÈDE. Ou bien encore, il parle de la sorte, parce que tout ce que les apôtres ont dit et souffert autrefois dans les ténèbres, des persécutions, et dans les noirs cachots où on les enfermait, est maintenant annoncé publiquement par la lecture qui se fait de leurs actes, dans l'Église répandue par tout l'univers. Ces paroles : «Sera prêché sur les toits,» se rapportent à l'usage de la Palestine, où les habitants se tiennent sur les toits, car les toits ne sont point surmontés de combles comme les nôtres, mais nivelés en plate-forme, c'est-à-dire en surface plane. Ainsi ces paroles : «Sera publié sur les toits,» signifie : sera annoncé de manière à être entendu de tous.

THÉOPHYLACTE Ou bien encore, Notre Seigneur s'adresse aux pharisiens, et leur dit : O pharisiens, ce que vous avez dit dans les ténèbres, c'est-à-dire, les embûches que vous méditez contre moi dans les épaisses ténèbres de vos coeurs, seront dévoilées au grand jour : car je suis la lumière, et je révélerai dans cette lumière tout ce que vous tramez ténébreusement contre moi. Et ce que vous dites à l'oreille et dans l'intérieur de vos maisons (c'est-à-dire, tout ce que vous murmurez à voix basse à l'oreille), sera prêché sur les toits, c'est-à-dire sera entendu de moi, comme si on le prêchait sur les toits. On peut dire encore que la lumière, c'est l'Évangile, que les toits sont les âmes élevées des Apôtres, car toutes les âmes insidieuses des pharisiens furent dévoilées, et mises au grand jour dans la lumière de l'Évangile, par l'oracle divin de l'Esprit saint qui se reposait sur les âmes des Apôtres.

vv 4-7.

Je vous dis, à vous qui êtes mes amis: Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui, après cela, ne peuvent rien faire de plus. Je vous montrerai qui vous devez craindre. Craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne; oui, je vous le dis, c'est lui que vous devez craindre. Ne vend-on pas cinq passereaux pour deux sous? Cependant, aucun d'eux n'est oublié devant Dieu. Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point: vous valez plus que beaucoup de passereaux.

SAINT AMBROISE Deux causes produisent ordinairement la perfidie de la trahison, une méchanceté naturelle et invétérée, ou une crainte accidentelle. Notre Seigneur prémunit donc ses disciples contre la crainte qui les porterait à renier le Dieu qu'ils reconnaissent dans leur coeur : «Or, je vous dis à vous qui êtes mes amis : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps,» etc.

SAINT CYRILLE Ces paroles ne peuvent s'appliquer indifféremment à tous, mais à ceux-là seulement qui aiment Dieu de tout leur coeur, et qui peuvent dire en toute assurance : «Qui nous séparera de la charité de Jésus Christ ?» (Rm 8, 35-38) Ceux qui ne sont point dans cette disposition, sont faibles et bien près de tomber, c'est le Seigneur lui-même qui a dit : «Personne ne peut témoigner un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.» Or, ne serait-il pas souverainement injuste de ne pas rendre à Jésus Christ ce que nous avons reçu de lui ?

SAINT AMBROISE Il leur apprend aussi que la mort n'a plus rien de redoutable, puisque l'immortalité la rachète par une si riche compensation.

SAINT CYRILLE Souvenons-nous donc que Dieu prépare des couronnes et des honneurs pour récompenser les travaux de ceux sur lesquels les hommes

exercent ici-bas leur colère, et que la mort du corps met un terme à leurs persécutions, comme l'ajoute Notre Seigneur : «Et après cela ils ne peuvent rien faire de plus.»

BÈDE. C'est donc en vain que les persécuteurs exercent leur fureur insensée sur les membres déchirés des martyrs, qu'ils jettent en pâture aux bêtes féroces, ou aux oiseaux du ciel, puisqu'ils ne peuvent empêcher la toute-puissance de Dieu de leur rendre la vie en les ressuscitant.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 23, sur S. Matth.) Considérez comment le Seigneur rend ses disciples supérieurs à tous les événements, puisqu'il les exhorte à mépriser même la mort si redoutable à tous les hommes. Mais voyez en même temps comme il multiplie les preuves de l'immortalité de l'âme : «Mais je vous montrerai qui vous devez craindre, craignez celui qui, après avoir ôté la vie, a le pouvoir de jeter dans la géhenne.

SAINT AMBROISE C'est qu'en effet la mort est la fin de la nature et non du châtement; aussi la conclusion de Notre Seigneur est-elle, que la mort met fin au supplice du corps, tandis que le châtement de l'âme est éternel, et que nous ne devons craindre que Dieu seul, à la puissance duquel la nature ne peut prescrire des bornes, mais qui lui-même commande à la nature : «Oui je vous le dis, ajoute-t-il, craignez celui-là.»

THÉOPHYLACTE Remarquez que les pécheurs ont à subir le double châtement et de la mort temporelle, et du supplice de l'enfer où ils sont jetés. Si vous approfondissez ces paroles, vous y trouverez encore un autre enseignement. En effet, Notre Seigneur ne dit pas : «Qui envoie dans la géhenne,» mais : «Qui a le pouvoir d'envoyer.» Car tous ceux qui meurent dans le péché ne sont pas immédiatement livrés au supplice, mais ils éprouvent quelques moments de repos et d'adoucissement par suite des sacrifices et des prières qui sont offertes pour les âmes des défunts.

SAINT AMBROISE Notre Seigneur venait d'inspirer à ses Apôtres l'amour de la simplicité, et d'affermir leur courage; leur foi seule était chancelante, il la fortifie donc merveilleusement par les exemples empruntés aux choses les plus simples : «Est-ce que cinq passereaux ne se vendent pas deux as (un diponde) ? et pas un d'eux n'est en oubli devant Dieu,» c'est-à-dire, si Dieu n'oublie point les passereaux, comment pourrait-il oublier les hommes ?

BÈDE. Le diponde est un des poids les plus légers, et il est composé de deux as.

LA GLOSE. Or, l'as est dans le poids ce que un est dans les nombres, et le diponde équivaut à deux as.

SAINT AMBROISE Mais, comment, objectera-t-on, l'Apôtre a-t-il pu dire : «Est-ce que Dieu prend soin des boeufs ?» Et cependant un boeuf est d'un plus grand poids qu'un passereau. Nous répondons qu'autre chose est le souci, autre chose la connaissance que Dieu a des plus petites créatures.

ORIGÈNE Ces paroles signifient donc littéralement que l'action pénétrante de la Providence s'étend aux plus petites choses. Dans le sens mystique, les cinq passereaux sont le symbole des sens spirituels de l'âme, qui perçoivent les choses célestes et supérieures à l'homme, qui voient Dieu, entendent sa voix, savourent le pain de vie, respirent l'odeur des parfums de Jésus Christ, et touchent le Verbe divin. Ils sont vendus deux as, c'est-à-dire, qu'ils sont mis à vil prix par ceux qui regardent les choses de l'Esprit comme une folie, mais cependant ils ne sont pas en oubli devant Dieu. Néanmoins, l'Écriture dit

quelquefois que Dieu oublie certains hommes à cause de leurs crimes. THÉOPHYLACTE Ou bien encore, ces cinq sens sont vendus pour deux as, c'est-à-dire, pour le Nouveau et l'Ancien Testament, et ainsi ils ne sont pas en oubli devant Dieu, car Dieu se souvient toujours de ceux qui appliquent leurs sens à la parole de vie, et se rendent dignes de cet aliment spirituel.

SAINT AMBROISE Ou bien encore, le bon passereau est celui qui a reçu de la nature la faculté de voler, car nous avons reçu nous-mêmes de la nature la puissance de voler, et la volupté nous l'a ravie, en appesantissant l'âme par ses jouissances grossières et en s'inclinant vers la terre comme une masse de chair. Si donc les sens du corps cherchent à se nourrir des souillures de la terre, ils deviennent incapables de s'élever jusqu'aux fruits des oeuvres surnaturelles. Celui-là donc ressemble au mauvais passereau, à qui les jouissances corrompues de la terre ont retranché les ailes; tels sont ces passereaux qui se vendent deux as, c'est-à-dire, pour les plaisirs impurs du monde; car notre ennemi nous met à vil prix comme un troupeau d'esclaves, tandis que le Seigneur, juste appréciateur de son oeuvre, nous a rachetés à un grand prix comme de nobles serviteurs qu'il avait faits à son image.

SAINT CYRILLE Il cherche donc avec le plus grand soin à connaître la vie des saints, comme l'indiquent les paroles suivantes : «Les cheveux même de votre tête sont tous comptés,» c'est-à-dire, qu'elle connaît exactement tout ce qui les concerne, car l'action de compter manifeste une sollicitude des plus attentives.

SAINT AMBROISE Cette manière de parler ne veut pas dire que Dieu ait compté tous nos cheveux, mais exprime la science naturelle qu'il a de tout ce qui existe; Notre Seigneur dit cependant qu'ils sont comptés, parce que nous comptons ce que nous voulons conserver.

SAINT CYRILLE Dans le sens mystique, la tête est l'intelligence de l'homme, et les cheveux sont les pensées qui sont toutes à découvert aux yeux de Dieu. THÉOPHYLACTE Ou bien encore, par la tête on peut entendre la vie du fidèle, qui s'applique à imiter Jésus Christ, et par les cheveux les oeuvres de mortification extérieure que Dieu compte et qui sont dignes de fixer son attention.

SAINT AMBROISE Si donc la puissance de Dieu est si grande, qu'un seul passereau, qu'aucun de nos cheveux ne lui soit inconnu, ne serait-ce pas une indignité de penser que le Seigneur ne connaît point les coeurs des fidèles, ou qu'il les dédaigne, lui dont la science s'étend aux plus petites choses : «Ne craignez donc point, conclut-il, vous valez plus que beaucoup de passereaux.» BÈDE. On ne doit point lire, vous êtes plus (plures), comme s'il était question du nombre, mais vous êtes plus (pluris), c'est-à-dire, vous êtes d'un plus grand prix aux yeux de Dieu.

SAINT ATHANASE (Disc. 3 cont. les ar.) Or, je demanderai aux ariens : si Dieu dédaignant de créer les autres êtres, n'a fait que son Fils, et lui a abandonné toutes les autres créatures, comment sa providence s'étend-elle jusqu'aux moindres choses, jusqu'à un cheveu, un passereau ? Car tous les êtres que Dieu embrasse par sa providence, il les a créés par sa parole.

vv. 8—12.

Je vous le dis, quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu; mais celui qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu. Et quiconque parlera contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais à celui qui blasphémera contre le Saint-Esprit il ne sera point pardonné. Quand on vous mènera devant les synagogues, les magistrats et les autorités, ne vous inquiétez pas de la manière dont vous vous défendrez ni de ce que vous direz; car le saint Esprit vous enseignera à l'heure même ce qu'il faudra dire.

BÈDE. Après avoir déclaré que toutes nos oeuvres, que toutes nos pensées les plus secrètes seront révélées; Notre Seigneur ajoute que cette révélation aura lieu, non pas au milieu d'une assemblée ordinaire, mais en présence de la cité céleste, devant le Juge et le Roi éternel des siècles : «Or, je vous le dis, quiconque m'aura confessé devant les hommes,» etc.

SAINT AMBROISE Le Sauveur insère ici admirablement tout ce qui petit rendre la foi plus vive, eu lui donnant la force pour fondement et pour base; car de même que la foi est le stimulant du courage, la force est le plus ferme appui de la foi.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 35, sur S. Matth.) Dieu ne se contente donc pas de la foi intérieure, il en demande la confession extérieure et publique, et nous excite ainsi à une plus grande confiance et à un plus grand amour. Et comme cet enseignement est utile à tous, il parle en général : «Quiconque m'aura confessé devant les hommes,» etc.

SAINT CYRILLE Saint Paul dit dans son Épître aux Romains : «Si vous confessez de bouche que Jésus est. le Seigneur, et si vous croyez de coeur que Dieu l'a ressuscité après la mort, vous serez sauvé.» Tous les mystères du Christ sont compris dans ces paroles. En effet, il faut d'abord reconnaître que le Verbe qui est sorti du Père, c'est-à-dire, son Fils unique, né de sa substance, est le Seigneur de toutes choses, et que son souverain domaine n'est point un domaine usurpé, ni qui vienne d'un principe extérieur, mais qu'il lui vient, comme à son Père, de sa nature même et de son existence. Il faut ensuite confesser que Dieu a ressuscité des morts ce même Seigneur, qui s'est fait homme, et qui a souffert la mort pour nous; car c'est ainsi qu'il est ressuscité des morts. Quiconque confessera ainsi devant les hommes la divinité et le souverain domaine de Jésus Christ, le Sauveur, à son tour, le confessera devant les anges de Dieu, lorsqu'il descendra avec les saints anges dans la gloire du Père, à la consommation des siècles.

EUSÈBE. Or, qu'y aura-t-il de plus glorieux que de voir le Fils unique, le Verbe de Dieu, rendant témoignage au jour du jugement, et donnant dans son amour une récompense sensible du témoignage qui lui a été rendu sur la terre, à l'âme qu'il aura jugée digne de cette récompense ? Car il ne restera pas en dehors de cette âme, mais il lui rendra témoignage en habitant au milieu d'elle et en l'inondant de sa lumière. Après avoir fortifié ses Apôtres par la douce espérance d'aussi magnifiques promesses, il les affermit encore par des menaces non moins effrayantes : «Mais celui qui m'aura renié devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 35 sur S. Matth.) C'est-à-dire, que le châtement sera plus sévère et la récompense plus abondante, comme s'il disait : Ici-bas, c'est vous qui me confessez, ou qui me niez, mais au jour du jugement, ce sera moi-même, et ainsi la récompense du bien que vous aurez fait, ou le châtement du mal que vous aurez commis, vous seront rendus avec usure dans l'autre vie. — EUSÈBE. Le Sauveur fait ici cette menace, pour leur faire comprendre combien il est important qu'ils confessent son nom, par la perspective du châtement qui les attend, châtement qui consiste à être renié par le Fils de Dieu, c'est-à-dire, par la sagesse de Dieu; à perdre la vie, à être privé de la lumière, et dépouillé de tous les biens, à souffrir ce châtement devant le Père, qui est dans les cieux et les anges de Dieu.

SAINT CYRILLE Or ceux qui nient Jésus Christ sont d'abord ceux qui abjurent la foi aux approches de la persécution, il faut y joindre encore les docteurs hérétiques et leurs disciples.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (comme préc.) Il est encore d'autres manières de renier Jésus Christ, que saint Paul énumère, lorsqu'il dit : «Ils font profession du connaître Dieu, mais ils le renoncent par leurs actions,» (Tt 1,16) et encore : «Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, et il est pire qu'un infidèle,» (1 Tm 5,8) et enfin : «Fuyez l'avarice, qui est une espèce d'idolâtrie.» (1 Co 2,5.) Puisqu'il y a plusieurs manières de renier Jésus Christ, il est évident qu'il y a autant de manières de le confesser, et celui qui aura confessé le Sauveur de ces différentes manières, entendra cette voix si consolante de Jésus Christ, rendant un glorieux témoignage à tous ceux qui l'auront confessé. Considérez ici la propriété des expressions, dans le texte grec, on lit : «Quiconque aura confessé en moi,» ce qui veut dire que ce n'est point par les forces naturelles, mais à l'aide de la grâce de Dieu, qu'on peut confesser Jésus Christ. Mais pour celui qui nie, il ne dit point : Celui qui aura nié en moi; mais : «Celui qui m'aura renié,» car celui qui le nie est privé de la grâce; il ne laisse pas toutefois d'être coupable, parce qu'il est cause de cette privation de la grâce, et que c'est par sa propre faute qu'elle lui fait défaut.

BÈDE. De ce que le Sauveur doit un jour renier tous ceux qui l'ont nié sur la terre, il ne s'ensuit pas que le même sort soit réservé à tous indifféremment, à ceux qui l'ont nié de dessein prémédité, et à ceux qui ne l'ont fait que par faiblesse et par ignorance, aussi Notre Seigneur ajoute : «Et quiconque parle contre le Fils de l'homme, il lui sera remis,» etc.

SAINT CYRILLE Ces paroles du Sauveur signifient-elles que toute parole injurieuse que nous aurons dites contre un de nos semblables, nous sera pardonnée, si nous nous en repentons, elles n'offrent alors aucune difficulté, puisque Dieu étant naturellement bon, pardonne à ceux qui veulent se repentir, mais si elles doivent s'entendre de Jésus Christ lui-même, comment celui qui parle contre lui ne sera-t-il pas condamné ?

SAINT AMBROISE Par le Fils de l'homme, nous entendons le Christ, qui a été engendré par l'opération du Saint-Esprit, de la Vierge, qui est seule sur la terre la cause de sa naissance temporelle. Or, dirons-nous que l'Esprit saint est plus grand que le Christ, de manière que ceux qui pèchent contre le Christ, puissent obtenir leur pardon, tandis que ceux qui pèchent contre l'Esprit, n'ont aucune

miséricorde à attendre ? Mais où il y a unité de puissance, on ne peut établir aucune comparaison.

SAINT ATHANASE (Traité sur ces par. : Quiconque, etc.) D'anciens auteurs, le savant Origène et l'admirable Théognoste, enseignent qu'on se rend coupable du blasphème contre l'Esprit saint, quand après avoir reçu ce divin Esprit par le baptême, on retourne à ses anciens péchés, et c'est la cause, disent-ils, qui les rend indignes de pardon, suivant ces paroles de saint Paul : «Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don du ciel, qui ont été faits participants du Saint-Esprit, soient renouvelés par la pénitence.» (He 6.) Chacun de ces deux docteurs motive ainsi son sentiment : Dieu le Père, dit Origène, pénètre et embrasse toutes choses; la puissance du Fils ne s'étend qu'aux créatures raisonnables, et l'Esprit saint n'habite que les âmes qui l'ont reçu dans le baptême. Lors donc que les catéchumènes ou les gentils se rendent coupables, ils pèchent contre le Fils, qui demeure au milieu d'eux; ils peuvent cependant obtenir leur pardon, quand ils deviennent dignes du sacrement de la régénération. Au contraire, quand ils retombent dans le péché, après le baptême, leur crime atteint l'Esprit saint, contre lequel ils pèchent après l'avoir reçu; aussi leur condamnation est-elle irrévocable. Théognoste, de son côté, enseigne que celui qui a franchi le premier et le second degré de culpabilité, mérite un moindre châtiment, mais celui qui franchit le troisième n'a plus de pardon à espérer. Or, suivant lui, le premier et le second degré, c'est la doctrine du Père et du Fils; le troisième, c'est la participation à l'Esprit saint, conformément à ces paroles du Sauveur : «Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité.» (Jn 16.) Ce n'est pas sans doute, que la doctrine de l'Esprit saint surpasse la doctrine du Fils; mais le Fils est plein de condescendance pour les âmes imparfaites, tandis que le Saint-Esprit est comme le sceau des âmes arrivées à la perfection. Si donc le blasphème contre l'Esprit saint ne mérite aucun pardon, ce n'est pas que l'Esprit saint soit supérieur au Fils, mais parce que les âmes imparfaites ont droit au pardon, tandis que celles qui sont arrivées à la perfection, ne peuvent apporter aucune excuse. Car il faut reconnaître que le Fils étant dans le Père, il est dans ceux en qui le Père habite, et que l'Esprit saint y est aussi, car la sainte Trinité est indivisible. Ajoutons que si toutes choses ont été faites par le Fils, et ne subsistent que par lui (Jn 1,3; Col 1,16-17), il est donc lui-même en toutes choses, et ainsi celui qui pèche contre le Fils, pèche nécessairement contre le Père et le Saint-Esprit. Enfin le sacrement de baptême s'administre au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; ceux donc qui retombent dans le péché après le baptême, blasphèment contre la sainte Trinité. Mais, puisque les pharisiens n'avaient pas reçu le baptême, pourquoi les accuse-t-il de blasphème contre le Saint-Esprit, qu'ils n'avaient pas encore reçu, alors surtout qu'il ne les accuse pas de simples péchés, mais de blasphème ? car le péché n'est que la transgression de la loi, tandis que le blasphème est un outrage direct à Dieu lui-même. Et encore, s'il n'y a plus de pardon à espérer pour ceux qui pèchent après le baptême, pourquoi l'Apôtre pardonne-t-il à l'incestueux pénitent de Corinthe. (2 Co 2.) Pourquoi écrit-il aux Galates, qui étaient retournés en arrière, qu'il les enfante de nouveau, jusqu'à ce que Jésus Christ soit formé en eux ? (Ga 3.) Pourquoi reprochons-nous à Novatien de ne pas admettre la pénitence après le baptême ? Disons donc que l'Apôtre, dans son

Épître aux Hébreux, ne détruit pas la pénitence après le baptême, mais il combat la fausse idée des Juifs devenus chrétiens, qu'il pût y avoir des baptêmes multipliés tous les jours pour la rémission des péchés, selon les prescriptions de la loi. Il exhorte donc à la pénitence, mais il déclare qu'il n'y a qu'une seule régénération par le baptême. En méditant ces diverses considérations, je me reporte à l'admirable économie de l'incarnation du Christ qui, étant Dieu s'est fait homme; qui comme Dieu ressuscitait les morts, et en tant qu'homme, revêtu de notre chair, était soumis à la soif, à la fatigue, à la souffrance. Ceux donc qui, ne considérant en lui que l'homme, le voient sujet à la soif et à la douleur, et tiennent des discours injurieux à son humanité, sont coupables, il est vrai, mais ils peuvent par le repentir obtenir promptement le pardon de leur péché, en s'excusant sur les faiblesses de la nature humaine. Ceux qui au contraire considèrent les oeuvres divines de Jésus Christ, et doutent qu'il ait un corps véritable, pèchent gravement eux-mêmes, cependant le repentir peut encore leur mériter le pardon, parce qu'ils peuvent donner pour excuse la grandeur des oeuvres opérées par Jésus Christ. Mais quand ils attribuent aux démons les oeuvres de la divinité, ils prononcent contre eux une sentence de condamnation irrévocable, en donnant au démon un pouvoir divin, et en n'accordant pas au vrai Dieu plus de puissance qu'au démon. C'est à ce degré d'aveuglement et de perfidie, que les pharisiens en étaient arrivés. Le Sauveur opérait sous leurs yeux les oeuvres de son Père, il rendait la vie aux morts, la vue aux aveugles, il faisait mille autres prodiges semblables, et ils attribuaient ces oeuvres à Béalzébub. Ils auraient pu dire avec autant de raison, en voyant l'ordre du monde, et la Providence qui le gouverne, qu'il a été créé par Béalzébub. Aussi tant qu'ils se sont bornés à ne voir en Jésus Christ qu'un homme, et à dire d'un esprit incertain et douteux : «N'est-ce pas là le fils du charpentier ? (cf. Mt 13,55) Et comment sait-il les Écritures, puisqu'il ne les a pas apprises ?» il a supporté leur incrédulité qui était un péché contre le Fils de l'homme. Mais dès qu'ils ont poussé le délire jusqu'à dire que les oeuvres de Dieu avaient pour auteur Béalzébub, il ne put les souffrir davantage. C'est ainsi qu'autrefois il avait supporté l'incrédulité de leurs pères, tant qu'ils ne murmuraient que de manquer de pain et d'eau, mais lorsqu'ils eurent fondu le veau d'or et qu'ils lui attribuèrent les bienfaits qu'ils avaient reçus du ciel, Dieu les punit, et par la mort d'un grand nombre d'entre eux, et par la prédiction des châtements à venir : «Je les punirai, dit-il, au jour de la vengeance, du crime qu'ils ont commis.» (Ex 32,34.) Le Sauveur prédit le même châtement aux pharisiens condamnés à brûler éternellement avec le démon, dans le feu qui a été préparé pour lui. Notre Seigneur ne veut donc point ici établir une comparaison entre le blasphème proféré contre lui et le blasphème contre le Saint-Esprit, comme si le Saint-Esprit était plus grand que lui; mais des deux blasphèmes qu'ils proféraient contre lui, il veut montrer que l'un est plus grave que l'autre, car ils l'outrageaient en ne voyant en lui qu'un homme, et en attribuant à Béalzébub les oeuvres toutes divines qu'il faisait.

SAINTE AMBROISE Il en est qui pensent que par le Fils et le Saint-Esprit, il faut entendre le Christ, tout en gardant la distinction des personnes et l'unité de substance, parce que le même Jésus Christ, Dieu et homme tout ensemble, est appelé l'Esprit dans la sainte Écriture : «L'Esprit de notre bouche, le Christ, le Seigneur.» Il est également saint, puisque le Père est saint, que le Fils est

saint, et que l'Esprit est saint. Si donc le Christ est l'un et l'autre, pourquoi cette différence, si ce n'est pour nous apprendre quel crime c'est pour nous que de nier la divinité de Jésus Christ ?

BÈDE. On peut encore donner cette explication : Celui qui attribue au démon les oeuvres de l'Esprit saint, ne peut espérer de pardon ni en ce monde ni en l'autre, non pas que nous refusions à Dieu de lui pardonner s'il pouvait se repentir, mais parce qu'il est presque impossible à celui qui se rend coupable d'un tel blasphème, non seulement d'obtenir son pardon, mais de faire de dignes fruits de pénitence, selon ces paroles d'Isaïe : «Il les a frappés d'aveuglement, à ce point qu'ils ne pourront se convertir, et obtenir leur guérison» (Is 5). Or, si l'Esprit saint n'était qu'une simple créature et qu'il ne fût pas consubstantiel au Père et au Fils, comment les outrages proférés contre lui entraîneraient-ils un châtement aussi terrible que celui qui est réservé aux blasphèmes contre Dieu ? (Lm 15, 20.)

BÈDE. Cependant tous ceux qui nient l'existence de la divinité de l'Esprit saint, ne sont point pour cela coupables de ce crime irrémissible de blasphème, parce qu'ils agissent par ignorance naturelle plutôt que par le principe d'envie diabolique qui animait les principaux d'entre les Juifs.

SAINT AUGUSTIN (serm. 2 sur les par. du Seign.) Donnons encore cette autre explication : si le Sauveur s'était exprimé de la sorte : Celui qui se sera rendu coupable de n'importe quel blasphème contre l'Esprit saint, nous devrions entendre toute espèce de blasphème sans exception, mais il se borne à dire : «Celui qui blasphémera contre l'Esprit saint,» c'est-à-dire, celui qui profère, non pas un blasphème quelconque, mais un blasphème de telle gravité, qu'il ne puisse jamais être pardonné. C'est dans le même sens qu'il est dit : «Dieu ne tente personne,» (Jc 1) ce qui doit s'entendre, non pas de toute tentation en général, mais d'un certain genre de tentation. Mais quel est ce blasphème irrémissible contre l'Esprit saint ? Le voici : Le premier bienfait dont les fidèles sont redevables à l'Esprit saint, c'est la rémission des péchés, c'est contre ce don purement gratuit que blasphème le coeur impénitent; l'impénitence est donc le blasphème contre l'Esprit saint, qui ne sera remis ni en ce monde ni en l'autre, parce que c'est la pénitence seule qui obtient en cette vie la rémission des péchés dont nous devons recueillir les fruits en l'autre.

SAINT CYRILLE Après avoir inspiré à ses disciples une crainte salutaire et les avoir préparés. à résister généreusement à ceux qui s'écartent de la vraie foi, il leur recommande de ne point s'inquiéter d'ailleurs de la réponse qu'ils devront faire, parce que l'Esprit saint qui habite dans les âmes bien disposées pour les instruire, leur suggérera ce qu'il convient de répondre : «Lorsqu'on vous conduira dans les synagogues et devant les magistrats, ne vous mettez point en peine comment vous répondrez ni de ce que vous direz.»

LA GLOSE. interl. Le Sauveur dit : «Comment vous répondrez,» quant à la forme de la réponse que vous ferez à ceux qui vous questionneront : «Ni de ce que vous direz,» pour le fond même des choses, que vous exposerez à ceux qui désireront s'instruire.

BÈDE. En effet, lorsque nous sommes conduits devant les tribunaux pour la cause de Jésus Christ, nous devons nous contenter d'offrir pour lui notre bonne volonté, pour le reste, la grâce du Saint-Esprit nous assistera dans nos

réponses : «Car l'Esprit saint vous enseignera à l'heure même ce qu'il vous faudra dire.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 34 sur S. Matth.) Il est dit ailleurs, il est vrai : «Soyez toujours prêts à répondre pour votre défense à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance qui est en vous.» (1 P 3, 13) C'est-à-dire, que lorsqu'il s'élève une discussion, une controverse entre amis, nous devons alors réfléchir à ce qu'il nous faut répondre; mais quand nous sommes traduits devant ces tribunaux, où tout inspire la terreur, il nous entoure comme d'un rempart de sa propre force, et nous donne le courage de parler sans crainte.

THÉOPHYLACTE Or, comme notre faiblesse vient de deux causes, ou parce que nous voulons éviter le martyre. par la crainte du supplice, ou parce que notre ignorance nous empêche de rendre compte de notre foi, le Sauveur combat ces deux causes : la crainte de la douleur, lorsqu'il dit : «Ne craignez pas ceux qui tuent le corps,» la crainte de l'ignorance, par ces dernières paroles : «Ne soyez point en peine comment vous répondrez ni de ce que vous direz.»

vv. 13-15.

Quelqu'un dit à Jésus, du milieu de la foule: Maître, dis à mon frère de partager avec moi notre héritage. Jésus lui répondit: O homme, qui m'a établi pour être votre juge, ou pour faire vos partages? Puis il leur dit: Gardez-vous avec soin de toute avarice; car la vie d'un homme ne dépend pas de ses biens, fût-il dans l'abondance.

SAINT AMBROISE Tous les enseignements qui précèdent, ont pour but de nous encourager à souffrir pour le nom du Seigneur, ou par le mépris de la mort, ou par l'espérance de la récompense, ou par la menace des supplices éternels, qu'aucune miséricorde ne viendra jamais adoucir. Or, comme l'avarice est une source fréquente de tentations pour la vertu, Notre Seigneur veut en détruire jusqu'au germe dans notre âme, et à l'appui du précepte qu'il donne, il apporte cet exemple : «Alors, du milieu de la foule, quelqu'un lui dit : Maître, dites à mon frère de partager avec moi notre héritage.»

THÉOPHYLACTE Ces deux frères se disputaient pour diviser l'héritage paternel, il fallait donc que l'un cherchât à frauder l'autre. Or, le Sauveur, voulant nous apprendre à ne point abaisser notre esprit jusqu'aux choses de la terre, rejette la demande de celui qui l'appelait à diviser cet héritage : «Mais Jésus lui répondit : Homme, qui m'a établi pour vous juger ou pour faire vos partages ?»

BÈDE. Cet homme veut préoccuper du souci de diviser la terre le Maître qui est venu nous inspirer le goût des joies et de la paix du ciel; aussi est-ce avec raison que Notre Seigneur lui donne le nom d'homme; dans le même sens que ces autres paroles : «Puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des contentions, n'est-il pas visible que vous êtes charnels, et que vous vous conduisez comme des hommes.»

SAINT CYRILLE Lorsque le Fils de Dieu a daigné se rendre semblable à nous, Dieu son Père l'a établi roi et prince sur la sainte montagne de Sion, pour annoncer ses divins commandements (cf. Ph 2,7; Ps 2).

SAINT AMBROISE C'est donc avec raison qu'il refuse de s'occuper des intérêts de la terre, lui qui n'est descendu sur la terre que pour nous enseigner les choses du ciel; il dédaigne d'être le juge des différends et l'arbitre des biens de la terre, lui à qui Dieu a donné le pouvoir de juger les vivants et les morts, et l'appréciation décisive des mérites des hommes. Il faut donc considérer ici, non pas ce que vous demandez, mais à qui vous faites cette demande, et ne pas chercher à détourner à des choses de médiocre importance, celui dont l'esprit est appliqué à des objets d'un intérêt supérieur. Ce frère méritait donc la réponse que lui fit le Sauveur, lui qui voulait que le dispensateur des biens célestes, s'occupât des intérêts périssables de la terre. Ajoutons d'ailleurs que ce n'est point par l'intervention d'un juge, mais par l'affection, qu'un bien patrimonial doit être partagé entre des frères. Enfin les hommes doivent attendre et espérer le patrimoine de l'immortalité plutôt que celui des richesses.

BÈDE. Notre Seigneur profite de l'occasion de cette demande inconsidérée pour prémunir par des préceptes et des exemples, la foule et ses disciples, contre le fléau contagieux de l'avarice : «Et s'adressant à tous ceux qui étaient présents, il leur dit : «Gardez-vous avec soin de toute avarice.» Remarquez ces paroles : «De toute avarice,» parce que bien des actions ont une apparence de droiture, mais leur intention vicieuse n'échappe pas à l'oeil pénétrant du juge intérieur.

SAINT CYRILLE Ou bien encore : «Gardez-vous de toute avarice, grande ou petite,» car l'avarice est tout à fait inutile au témoignage du Seigneur lui-même : «Vous bâtirez des maisons magnifiques, et vous ne les habiterez pas.» (Am 5,11.) Et ailleurs : «Dix arpents de vigne ne rapporteront qu'une mesure, la terre ne rendra plus que la dixième partie de la semence.» (Is 5,10.) Le Sauveur donne une autre raison de l'inutilité de l'avarice : «Dans l'abondance même, la vie d'un homme ne dépend pas des biens qu'il possède.»

THÉOPHYLACTE Il condamne ici les vains prétextes des avarés, qu'on voit entasser des richesses, comme s'ils devaient toujours vivre. Mais l'opulence peut-elle prolonger votre vie ? Pourquoi donc vous dévouer à des inquiétudes certaines pour un repos qui n'est rien moins que certain ? Car il est bien douteux que vous atteigniez la vieillesse pour laquelle vous amassez des trésors.

vv. 16-21.

Et il leur dit cette parabole: Les terres d'un homme riche avaient beaucoup rapporté. Et il raisonnait en lui-même, disant: Que ferai-je? car je n'ai pas de place pour serrer ma récolte. Voici, dit-il, ce que je ferai: j'abattrai mes greniers, j'en bâtirai de plus grands, j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens; et je dirai à mon âme: Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois, et réjouis-toi. Mais Dieu lui dit: Insensé! cette nuit même ton âme te sera redemandée; et ce que tu as préparé, pour qui cela sera-t-il? Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu.

THÉOPHYLACTE Notre Seigneur confirme la vérité qu'il vient d'enseigner, que l'abondance des richesses ne peut prolonger la vie humaine, par la parole

suivante «Il y avait un homme riche, dont les terres avaient rapporté beaucoup de fruits.»

SAINT BASILE (hom. 6 de l'avar.) Notre Seigneur ne dit pas que cet homme voulut faire aucun bien avec ses grandes richesses, et il rend plus éclatante la longanimité de Dieu, qui étend sa bonté même aux méchants, et fait tomber sa pluie sur les justes et sur les coupables. Or, comment cet homme témoigne-t-il sa reconnaissance à son bienfaiteur ? Il oublie la nature qui lui est commune avec tous les hommes, il ne pense pas qu'il y a obligation pour lui à distribuer aux indigents son superflu; ses greniers étaient surchargés par l'abondance de ses récoltes, mais son coeur insatiable n'était pas rempli. Il ne voulait rien donner des fruits anciens, tant était grande son avarice; il ne savait ni recueillir les nouveaux, tant ils étaient abondants, aussi sa prudence est aux abois et ses soucis frappés de stérilité : «Et il s'entretenait lui-même de ces pensées : Que ferai-je ? car je n'ai point où serrer ma récolte.» Il s'inquiète à l'égard des pauvres; n'est-ce pas là, en effet, ce que dit l'indigent : Que ferai-je ? Comment me procurer la nourriture et le vêtement ? Tel est aussi le langage de ce riche, il est comme accablé sous le poids de ses richesses, dont ses greniers regorgent et dont il ne veut point les laisser sortir pour le soulagement des misérables, semblables à ces gens avides et affamés, qui aimeraient mieux être victimes de leur voracité, que de laisser les restes de leur table aux indigents.

SAINT GRÉGOIRE (Moral., 15,13.) O inquiétudes, qui êtes le fruit de l'abondance et de la satiété ! En disant : «Que ferai-je ?» ne montre-t-il pas clairement qu'il est comme accablé par l'accomplissement de ses désirs, et qu'il gémit, pour ainsi dire, sous le fardeau de ses liens ?

SAINT BASILE (comme précéd.) Quoi de plus facile que de dire : J'ouvrirai mes greniers, je réunirai tous les pauvres; mais non, une seule pensée le préoccupe, ce n'est point de distribuer le trop plein de ses greniers, c'est d'entasser sa nouvelle récolte : «Voici, dit-il, ce que je ferai : Je détruirai mes greniers.» Vous faites là une bonne action, ces greniers d'iniquité méritent d'être détruits; abattez donc ces greniers d'où la consolation n'est jamais sortie pour personne. Il ajoute : «Et j'en ferai de plus grands.» Et si vous parvenez encore à les remplir, les détruirez-vous de nouveau ? Mais quelle folie que ce travail sans fin ? Vos greniers (si vous voulez), doivent être les maisons des pauvres. Vous me direz : A qui fais-je tort, en gardant ce qui m'appartient ? Car ce riche ajoute : «Et j'y amasserai le produit de mes terres et tous mes biens.» Dites-moi quels sont les biens que vous avez en propre ? De quelle source les avez-vous tirés pour les apporter dans cette vie ? Semblables à un homme qui, arrivant avant l'heure du spectacle, empêcherait les autres d'y venir, et prétendrait avoir la jouissance exclusive de ce qui est destiné au public, les riches regardent comme leur appartenant en propre des biens dont ils se sont emparé, lorsqu'ils étaient la propriété commune de tous les hommes. Si chacun ne prenait que ce qui suffit à ses besoins, et abandonnait tout le superflu aux indigents, il n'y aurait plus ni riche ni pauvre. SAINT CYRILLE Écoutez une autre parole inconsidérée de ce riche : «J'y amasserai tout le produit de mes terres et tous mes biens.» Ne semble-t-il pas qu'il n'est pas redevable à Dieu de ses richesses, et qu'elles sont le fruit de ses travaux ?

SAINT BASILE (comme précéd.) Mais si vous reconnaissez que vous les tenez de Dieu, est-ce que Dieu serait injuste en nous distribuant inégalement les biens de la fortune ? Pourquoi êtes-vous dans l'abondance, celui-ci dans la pauvreté, si ce n'est pour vous donner occasion d'exercer une générosité méritoire, à ce pauvre de recevoir un jour le prix glorieux de sa patience ? Or, n'êtes-vous pas un véritable spoliateur, en regardant comme votre propriété ces biens que vous n'avez reçus que pour en faire part aux autres ? Ce pain que vous conservez, appartient à cet homme qui meurt de faim; cette tunique que vous serrez dans votre garde-robe, appartient à cet autre qui est sans vêtement; cette chaussure qui dépérit chez vous, est à celui qui marche pieds nus; cet argent que vous avez enfoui dans la terre, appartient aux indigents; vous commettez donc autant d'injustices que vous pourriez répandre de bienfaits.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME Mais il se trompe encore en regardant comme des biens véritables, des choses tout à fait indifférentes. Il y a, en effet, des choses qui sont essentiellement bonnes, d'autres essentiellement mauvaises, d'autres enfin qui tiennent le milieu. La chasteté et l'humilité, et les autres vertus sont de véritables biens, et rendent bon celui qui les pratique. Les vices opposés à ces vertus sont essentiellement mauvais, et rendent également mauvais celui qui s'y livre. D'autres choses tiennent le milieu, comme les richesses, tantôt elles servent à faire le bien, l'aumône, par exemple, tantôt elles sont un instrument pour le mal, c'est-à-dire pour l'avarice. Il en est de même de la pauvreté, elle conduit tantôt au blasphème, tantôt à la véritable sagesse, selon les dispositions intérieures des personnes.

SAINT CYRILLE Ce ne sont point des greniers permanents, mais de passagère durée, que ce riche construit, et ce qui est une folie plus insigne, il se promet une longue vie : «Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années.» O riche, tes greniers, il est vrai, regorgent de fruits, mais qui peut te garantir plusieurs années de vie ?

SAINT ATHANASE (contre Antig.) Celui qui vit comme s'il devait mourir chaque jour, à cause de l'incertitude naturelle de la vie, ne commettra point ce péché; car cette crainte de la mort prémunit contre l'attrait séduisant des voluptés; mais au contraire, celui qui se promet une longue vie, aspire après les plaisirs de la chair. Écoutez en effet ce riche : «Mon âme, repose-toi, mange, bois, fais bonne chair,» c'est-à-dire fais des repas somptueux.

SAINT BASILE (comme précéd.) O riche, tu es si oublieux des biens de l'âme, que tu lui donnes en nourriture les aliments du corps ! Si cette âme est vertueuse, si elle est féconde en bonnes oeuvres, si elle s'attache à Dieu, elle possède alors de grands biens, et jouit d'une véritable joie; mais comme tu es tout charnel et esclave de tes passions, tes désirs et tes cris viennent tout entiers du corps et non de l'âme.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 39 sur la I ère Epît. aux Cor.) Il ne convient nullement de se plonger dans les délices, d'engraisser le corps et d'affaiblir l'âme, de lui imposer un lourd fardeau, de l'envelopper dans les ténèbres et de la couvrir d'un voile épais. Lorsque l'homme vit dans les délices, l'âme qui devait être reine, devient esclave, et le corps qui devait obéir, domine et commande. Les aliments sont nécessaires au corps, mais non pas les délices, il faut le nourrir, mais non pas le débilitier et l'amollir. Or, les délices sont

nuisibles au corps autant qu'à l'âme; de fort qu'il était, elles le rendent faible; à la santé, elles font succéder la maladie; à l'agilité, la pesanteur; à la beauté, la laideur; à la jeunesse, une vieillesse prématurée.

SAINT BASILE (comme précéd.) Cet homme a été laissé libre de délibérer sur toutes ces choses, et de faire connaître ses intentions, afin que son avarice insatiable reçût le juste châtement qu'elle méritait. Tandis, en effet, qu'il parle ainsi dans le secret de son âme, ses pensées et ses paroles sont jugées dans le ciel, d'où lui vient cette réponse : «Insensé ! cette nuit même, on te redemandra ton âme.» Entendez-vous ce nom d'insensé que votre folie vous a mérité, ce ne sont pas les hommes, c'est Dieu lui-même qui vous l'a donné.

SAINT GRÉGOIRE (Moral., 22,2. sur ces par. de Jb 26 : «Si j'ai regardé l'or,» etc.) Il fut enlevé cette nuit-là même, lui qui s'était promis de longues années, et tandis qu'il avait amassé des biens considérables pour un grand nombre d'années, il ne voit même pas le jour du lendemain.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (disc. 2 sur Lazare.) «On te redemandra ton âme,» etc. Peut-être quelques puissances terribles étaient envoyées pour lui redemander son âme; car si nous ne pouvons sans guide passer d'une ville à une autre, combien plus l'âme, séparée du corps, a-t-elle besoin d'être conduite vers les régions inconnues de l'autre vie. C'est pour cela que l'âme, sur le point de quitter le corps, résiste fortement, et rentre dans les profondeurs du corps; car toujours la conscience de nos péchés nous fait sentir son aiguillon; mais c'est surtout lorsque nous devons être traduits devant le tribunal redoutable du juste Juge, que toute la multitude de nos crimes vient se placer sous nos yeux et glacer notre âme d'effroi. Comme des prisonniers sont toujours dans les angoisses, surtout lorsqu'arrive pour eux le moment de paraître devant leur juge; ainsi l'âme est alors attristée et torturée par le souvenir de ses péchés, mais bien plus encore lorsqu'elle est sortie du corps.

SAINT GRÉGOIRE (Moral., xxv, 2.) Cette âme a été enlevée pendant la nuit, c'est-à-dire dans l'obscurité du cœur; elle est séparée du corps pendant la nuit, parce qu'elle a fermé les yeux à la lumière de la raison qui aurait pu lui faire prévoir les supplices qu'elle s'exposait à souffrir.

Dieu ajoute : «Et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il ?»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 23 sur la Gen.) Car vous laisserez tous ces biens, et non seulement vous n'en retirerez aucun avantage, mais vous serez accablé sous le poids de vos péchés. Toutes ces richesses que vous avez amassées, passeront le plus souvent aux mains de vos ennemis, mais c'est vous qui aurez à en rendre compte.

«Il en est ainsi de celui qui thésaurise pour soi, et qui n'est pas riche selon Dieu.»

BÈDE. C'est un insensé qui doit être enlevé dans la nuit. Que celui donc qui veut être riche selon Dieu, n'amasse pas de trésors pour lui; mais qu'il distribue aux pauvres ceux qu'il possède.

SAINT AMBROISE Pourquoi, en effet, amasser des richesses dont on ne sait faire aucun emploi ? Pouvons-nous regarder comme nous appartenant des

choses que nous ne pouvons emporter avec nous ? La vertu seule nous accompagne au sortir de cette vie, la miséricorde seule nous suit, et nous conduit après la mort dans les tabernacles éternels (Lc 16, 9).

vv. 22, 23.

Jésus dit ensuite à ses disciples: C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez pas pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtus. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

THÉOPHYLACTE Notre Seigneur élève peu à peu ses disciples à une doctrine plus parfaite. Il leur a enseigné à se mettre en garde contre l'avarice, et leur a cité à l'appui la parabole du riche, pour leur démontrer plus clairement la folie de celui qui désire des choses superflues; il va maintenant plus loin, il ne nous permet pas même la sollicitude pour le nécessaire, et arrache ainsi de nos coeurs, jusqu'à la racine de l'avarice : «C'est pourquoi je vous dis Ne vous mettez pas en peine,» etc. C'est-à-dire puisque vous avez compris la folie de celui qui se promettait une longue vie, et que cette espérance rendait encore plus avare; ne vous mettez pas en peine pour votre âme de ce que vous mangerez. Notre Seigneur s'exprime de la sorte, non que l'âme spirituelle et intelligente se nourrisse d'aliments corporels, mais parce que la nourriture de notre corps est une condition essentielle de l'union de l'âme et du corps; ou bien encore, comme c'est le propre du corps animé de prendre de la nourriture, le Sauveur attribue à l'âme le soin de la nourriture; car l'âme est appelée la vertu nutritive du corps, et ses paroles peuvent recevoir ce sens : «Ne vous mettez pas en peine pour la partie nutritive de votre âme, de ce que vous mangerez.» Le corps, au contraire, même privé de la vie, peut être couvert de vêtements; aussi Notre Seigneur ajoute : «Ni pour votre corps de quoi vous le vêtirez.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 22 sur S. Matth.) «Ne vous inquiétez pas,» ne veut pas dire : Ne travaillez pas; mais : «Ne vous laissez pas absorber par les choses de la terre;» en effet, on peut très-bien se livrer au travail, mais sans préoccupation, sans agitation d'esprit.

SAINT CYRILLE La vie est supérieure à la nourriture, et le corps au vêtement, au témoignage du Sauveur : «La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement,» c'est-à-dire : Dieu qui a fait le plus, ne dédaignera pas de faire le moins. Que des choses si peu importantes ne soient donc point l'objet unique de nos pensées, que notre esprit ne soit pas l'esclave du vêtement et de la nourriture, mais qu'il se préoccupe surtout des moyens de sauver l'âme et de l'élever jusqu'au royaume des cieux.

SAINT AMBROISE Rien de plus propre à établir cette vérité, que Dieu accorde tout à ceux qui se confient en lui, que de voir ce souffle céleste qui, sans effort de notre part, perpétue l'union intime du corps et de l'âme, dans une communauté de vie à qui l'aliment nécessaire ne fait défaut, que lorsqu'arrive le jour de la séparation et de la mort. Puisque donc l'âme est enveloppée du corps comme d'un vêtement, et que le corps, à son tour, puise sa vie dans la vigueur de l'âme, n'est-ce pas une absurdité de craindre que la nourriture puisse nous faire défaut, alors que Dieu nous a donné et nous continue le bienfait précieux de la vie ?

vv. 24-26.

Considérez les corbeaux: ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier; et Dieu les nourrit. Combien ne valez-vous pas plus que les oiseaux! Qui de vous, par ses inquiétudes, peut ajouter une coudée à la durée de sa vie? Si donc vous ne pouvez pas même la moindre chose, pourquoi vous inquiétez-vous du reste?

SAINT CYRILLE De même que dans ce qui précède, Notre Seigneur a voulu produire dans l'esprit de ses disciples une foi vive et ferme à la Providence par l'exemple des oiseaux qui sont de peu de valeur, il se sert encore de la même comparaison, pour nous inspirer une ferme et inébranlable confiance en Dieu : «Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent (pour se procurer la nourriture), ils n'ont ni cellier ni grenier (pour mettre leur récolte), et Dieu les nourrit. «Combien ne valez-vous pas mieux qu'eux.»

BÈDE. C'est-à-dire, vous êtes d'un plus grand prix, car un être raisonnable tel que l'homme, occupe dans la nature un rang plus élevé que les êtres dépourvus de raison, comme sont les oiseaux.

SAINT AMBROISE C'est là un grand exemple offert à notre foi. En effet, les oiseaux qui n'ont ni les travaux de la culture, ni de riches moissons, trouvent cependant leur nourriture dans le fond inépuisable de la providence divine. Il est donc vrai que la cause de notre indigence, c'est notre avarice; car pourquoi les oiseaux reçoivent-ils sans travail aucun une abondante pâture ? c'est parce qu'ils ne cherchent pas à s'approprier la possession des biens destinés à la nourriture commune de tous les êtres. Pour nous, au contraire, nous perdons nos droits à ces biens communs, en voulant les posséder en propre. Et d'ailleurs quelle propriété véritable pouvons-nous avoir, là où il n'y a rien de durable, quelles richesses assurées, là où tous les événements sont incertains ?

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 22 sur S. Matth.) Notre Seigneur pouvait donner en exemple ces hommes qui ont professé une souveraine indifférence pour les choses de la terre, comme Élie, Moïse, Jean-Baptiste, et d'autres semblables, mais il préfère emprunter ses comparaisons aux oiseaux, suivant en cela l'exemple de l'Ancien Testament, qui renvoie l'homme à l'abeille et à la fourmi (Pv 6,6-8), et à d'autres animaux qui ont reçu du Créateur des instincts qui leur sont propres.

THÉOPHYLACTE Or, il cite l'exemple des corbeaux, de préférence aux autres oiseaux, parce que la providence de Dieu nourrit les petits des corbeaux avec un soin tout particulier. En effet, les corbeaux, après que leurs petits sont éclos, les abandonnent sans se mettre en peine de les nourrir, et c'est le vent qui, d'une manière vraiment merveilleuse, leur porte à travers les airs leur pâture qu'ils reçoivent dans leur bec entr'ouvert. Peut-être encore parle-t-il ainsi par synecdoche, en prenant la partie pour le tout. En effet, dans saint Matthieu (Mt 6), il nous renvoie aux oiseaux du ciel en général, ici, au contraire, il nous donne pour exemple les corbeaux, comme plus avides et plus voraces.

EUSÈBE. Peut-être aussi, l'exemple des corbeaux a-t-il une signification particulière; car les oiseaux qui se nourrissent de graines et de plantes,

trouvent plus facilement leur pâture; tandis que les corbeaux qui sont carnivores, la trouvent avec plus de difficulté, et cependant ces derniers eux-mêmes ne manquent jamais de nourriture, grâce à cette providence de Dieu qui s'étend à tout. Il prouve ensuite la même vérité par un troisième raisonnement : «Qui de vous, pourrait avec tous ses soins, ajouter une coudée à sa taille ?»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 22 sur S. Matth.) Remarquez que l'âme que Dieu nous a donnée, demeure toujours la même, tandis que le corps prend tous les jours de nouveaux accroissements, voilà pourquoi Notre Seigneur passe sous silence l'âme qui n'est point susceptible d'accroissement, et ne parle que du corps; et il nous donne à entendre que ce n'est point aux aliments seuls qu'il doit son accroissement, mais à la providence divine, par cette raison, que personne ne peut à l'aide de la nourriture ajouter quelque chose à sa taille : «Donc, conclut-il, si vous ne pouvez pas même les moindres choses, pourquoi vous inquiéter des autres ?»

EUSÈBE Comme s'il disait : Si aucun homme n'a pu par tous ses soins se donner sa taille, s'il ne peut, avec toute son industrie, ajouter un seul instant à la durée que Dieu a fixée à son existence, pourquoi s'inquiéter outre mesure des choses nécessaires à l'entretien de sa vie ?

BÈDE. Laissez donc le soin de gouverner votre corps à celui qui a pris soin de le créer, et de lui donner la taille qui lui convenait.

SAINT AUGUSTIN (quest. Evang., 2, 28.) Notre Seigneur dit de l'accroissement du corps que c'est une chose moindre, parce qu'en effet, c'est pour Dieu une de ses moindres oeuvres que de créer des corps.

vv. 27-31.

Considérez comment croissent les lis: ils ne travaillent ni ne filent; cependant je vous dis que Salomon même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. Si Dieu revêt ainsi l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qui demain sera jetée au four, à combien plus forte raison ne vous vêtira-t-il pas, gens de peu de foi? Et vous, ne cherchez pas ce que vous mangerez et ce que vous boirez, et ne soyez pas inquiets. Car toutes ces choses, ce sont les païens du monde qui les recherchent. Votre Père sait que vous en avez besoin. Cherchez plutôt le royaume de Dieu; et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 23, sur S. Matth.) Notre Seigneur donne ici pour le vêtement, la même leçon qu'il vient de donner pour la nourriture : «Considérez les lis, comment ils croissent; ils ne travaillent ni ne filent,» pour se faire des vêtements. En nous proposant dans ce qui précède l'exemple des oiseaux qui ne sèment, ni ne moissonnent, le Sauveur n'a point condamné l'ensemencement des champs, mais les soins superflus; de même ici en nous proposant celui des lis qui ne travaillent point, et ne filent point, il ne condamne pas le travail, mais les vaines sollicitudes.

EUSÈBE. Que celui qui désire se parer de vêtements précieux considère que Dieu étendant sa providence jusqu'aux fleurs qui naissent sur la terre, les a ornées de couleurs variées en donnant à leurs membranes délicates, des teintes plus vives que celles de la pourpre et de l'or, à ce point que les plus

grands rois, et Salomon lui-même qui fut si célèbre parmi les anciens par ses richesses, sa sagesse et sa magnificence, n'eurent jamais une si riche parure, au témoignage de Notre Seigneur : «Je vous déclare que Salomon même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un deux.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (comme précéd.) Pourquoi Notre Seigneur n'apporte pas ici l'exemple des oiseaux, tels que le cygne et le paon, mais celui des lis ? C'est pour faire ressortir davantage ces deux extrêmes, la fragilité des choses qui brillent d'un si vif éclat, et la richesse de la parure qu'il a donnée aux lis. Aussi dans la suite de son discours, il ne les appelle plus les lis; mais l'herbe des champs : «Or, si l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs.» Il ne dit pas non plus : Et qui ne sera plus demain, mais : «Qui demain sera jetée au feu.» Remarquez encore qu'au lieu de dire simplement : Si Dieu la revêt, il emploie cette locution plus expressive : «Si Dieu la revêt ainsi,» et qu'il ajoute : «Combien plus le fera-t-il pour vous,» paroles qui expriment à la fois l'excellence du genre humain, et la providence dont il est l'objet. Enfin, au lieu des reproches que méritaient ses disciples, il leur parle avec douceur, et les accuse, non pas de leur manque absolu de foi, mais de leur peu de foi : «Combien plus le ferait-il pour vous hommes de peu de foi ?» Langage persuasif qui a pour objet de nous ôter la préoccupation des vêtements et de l'éclat des vaines parures.

SAINT CYRILLE Il suffit aux sages en effet d'avoir, pour satisfaire à la nécessité, des vêtements convenables et simples, et la nourriture dont ils ont besoin. Et quant aux saints ils se contentent de ces délices spirituelles que donne l'union avec Jésus Christ, et de la gloire qui doit les suivre.

SAINT AMBROISE Notre Seigneur met une simple fleur en comparaison avec l'homme, il lui donne même la préférence sur l'homme dans la personne de Salomon, pour nous faire voir dans l'éclat de ses vives couleurs une image de la grâce des anges du ciel, qui sont véritablement les fleurs de ce monde, parce qu'ils en sont l'ornement par l'éclat de leur perfection, qu'ils répandent partout le parfum de leur sainteté, et que sans être préoccupés d'aucun souci, ni fatigués d'aucun travail, ils conservent en eux les dons de la libéralité divine et de leur nature toute céleste. Aussi est-ce avec raison qu'il est dit ici que Salomon était revêtu, et dans saint Matthieu (Mt 6,9), qu'il était couvert de sa gloire, parce qu'en effet il revêtait de la gloire de ses oeuvres la faiblesse de sa nature corporelle, qui était comme couverte et enveloppée par les vertus de son âme. Quant aux anges dont la nature plus parfaite est exempte des infirmités du corps, ils sont justement mis au-dessus du plus grand des hommes. Cependant nous ne devons pas pour cela désespérer de la miséricorde de Dieu, nous à qui Dieu promet par la grâce de la résurrection, des qualités aussi éclatantes que celles des anges.

SAINT CYRILLE Il eût été contraire à la raison que les Apôtres, qui devaient donner aux autres la règle et l'exemple d'une vie parfaite, se rendissent coupables des défauts dont ils devaient préserver les autres. Aussi écoutez la recommandation du Sauveur : «Ne vous mettez donc pas en peine de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez.» En détachant ainsi ses disciples des préoccupations de la terre, il les applique tout entiers aux intérêts de la prédication. Remarquez cependant qu'il ne dit pas : Ne vous occupez pas, ne vous inquiétez point de la nourriture, ou de la boisson, ou du vêtement; mais :

«Ne vous mettez pas en peine de ce que vous mangerez, ou de ce que vous boirez.» Paroles qui condamnent ceux qui, dédaignant la manière de vivre, ou de se vêtir du commun des hommes, recherchent un genre de nourriture, ou de vêtement plus somptueux, ou plus austère que ne l'adoptent ceux au milieu desquels ils vivent.

SAINT GRÉGOIRE DE NYSSÉ (1 Disc. sur l'orais. dom.) Il en est qui ont demandé et obtenu en priant la puissance, les honneurs, les richesses, pourquoi donc nous défend-on d'en faire l'objet de nos prières ? Que tous ces biens dépendent de la volonté divine, il n'est personne qui n'en soit convaincu; cependant Dieu les accorde à ceux qui les demandent, afin que nous nous élevions au désir de biens plus parfaits, en voyant que Dieu nous accorde des grâces bien moins importantes; c'est ainsi que nous voyons les enfants, aussitôt qu'ils sont nés, s'attacher de toutes leurs forces au sein maternel, mais lorsque l'enfant grandit, il laisse le sein de sa mère, et demande des parures ou quelque autre chose qui charme ses yeux; lorsqu'enfin son esprit s'est développé avec le corps, il rompt avec tous les désirs de l'enfance, et demande à ses parents ce qui est en rapport avec son âge plus parfait.

SAINT AUGUSTIN (quest. évang., 2, 29.) Après avoir défendu toute sollicitude de la nourriture et du vêtement, Notre Seigneur nous recommande conséquemment d'éviter l'orgueil : «Ne vous élevez pas si haut.» Car l'homme recherche d'abord ces choses pour satisfaire à ses besoins, mais lorsqu'il les a en abondance, il en conçoit de l'orgueil, semblable à un homme qui, s'étant blessé, se vanterait d'avoir quantité de remèdes dans sa maison, alors qu'il lui serait mille fois plus avantageux d'être sans blessure, et de n'avoir point besoin de remèdes.

THÉOPHYLACTE Ou bien cette élévation de l'esprit que le Sauveur défend, c'est un mouvement inconstant de l'âme qui embrasse une foule de pensées, et passe de l'une à l'autre pour nourrir son orgueil.

SAINT BASILE Voulez-vous bien comprendre en quoi consiste cette élévation, rappelez-vous la vanité de vos jeunes années, alors qu'étant seul, vous pensiez à la vie et à ses honneurs, promenant vos désirs de dignité en dignité, amassant des richesses, bâtissant des palais, comblant de bienfaits vos amis, et vous vengeant de vos ennemis. Or, de telles pensées sont coupables, parce qu'en mettant son plaisir dans les choses superflues, l'âme s'éloigne de la vérité; aussi notre Seigneur ajoute : «Car ce sont ces choses que les nations du monde recherchent.»

SAINT GRÉGOIRE DE NYSSÉ. Car c'est le propre de ceux qui n'ont ni l'espérance de la vie future, ni la crainte du jugement, de s'inquiéter de tous ces biens extérieurs.

SAINT BASILE Quant aux choses nécessaires : «Votre Père sait que vous en avez besoin.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 23, sur S. Matth.) Il ne dit pas : Votre Dieu, mais : «Votre Père,» pour leur inspirer une plus grande confiance, car quel est le Père qui laisserait manquer ses enfants du nécessaire ? Et vous ne pouvez pas objecter qu'il est Père, il est vrai, mais qu'il ne connaît pas vos besoins; car celui qui a créé notre nature, sait bien ce qui lui est nécessaire.

SAINT AMBROISE Notre Seigneur montre ensuite que la providence et la grâce de Dieu ne feront jamais défaut aux fidèles, ni pour le temps présent, ni pour

l'avenir, à la condition toutefois qu'en désirant les biens du ciel, ils ne chercheront pas avec inquiétude les biens de la terre, car il serait honteux à des hommes qui combattent pour un royaume de s'inquiéter de la nourriture. Est-ce que le roi ne sait pas comment il doit entretenir, nourrir et vêtir sa maison ? « Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. »

SAINT JEAN CHRYSOSTOME Ce n'est pas seulement son royaume, mais des richesses que Jésus Christ nous promet; car si nous-mêmes nous nous faisons un devoir de délivrer de tout souci, ceux qui sacrifient leurs intérêts pour s'occuper des nôtres, à plus forte raison Dieu agira-t-il de la sorte. — BÈDE. Il distingue dans les dons de Dieu, ce qui est essentiel de ce qui n'est que de surcroît, parce qu'en effet nous devons nous proposer les biens éternels comme la fin de notre vie, et faire simplement usage des biens du temps présent.

vv. 32-34.

Ne crains point, petit troupeau; car votre Père a trouvé bon de vous donner le royaume. Vendez ce que vous possédez, et donnez-le en aumônes. Faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor inépuisable dans les cieux, où le voleur n'approche point, et où la teigne ne détruit point. Car là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.

La GLOSE. Après avoir banni du cœur de ses disciples la sollicitude des choses de la terre, Notre Seigneur en exclut la crainte, qui est le principe des vaines inquiétudes : « Ne craignez point, petit troupeau, » etc.

THÉOPHYLACTE Notre Seigneur appelle petit troupeau ceux qui veulent devenir ses disciples, ou bien à cause de la pauvreté volontaire qu'ils ont embrassée, ou parce qu'ils sont au-dessous de la multitude des anges, dont la nature est incomparablement supérieure à la nôtre.

BÈDE. Notre Seigneur appelle encore petit le troupeau des élus, soit par comparaison avec le grand nombre des réprouvés, soit plutôt à cause de l'amour des élus pour l'humilité.

SAINT CYRILLE Il leur donne ensuite la raison qui doit bannir de leur cœur toute crainte : « Parce qu'il a plu à votre Père de vous donner son royaume. »

Comme s'il leur disait : Comment celui qui vous destine un si précieux héritage pourrait-il refuser de vous traiter avec bonté ? Car bien que ce troupeau soit petit (par la nature, le nombre, et l'éclat), cependant c'est à ce petit troupeau que la bonté du Père a donné l'héritage des esprits célestes, c'est-à-dire, le royaume des cieux. Si vous voulez donc posséder le royaume des cieux, méprisez les richesses de la terre : « Vendez ce que vous avez, » etc.

BÈDE. Notre Seigneur veut leur dire : Ne craignez pas qu'en combattant pour le royaume de Dieu, vous manquiez jamais du nécessaire; loin de là, vendez même ce que vous avez, conseil qui est noblement pratiqué par celui qui, non content d'avoir fait pour Dieu le sacrifice de tous ses biens, travaille ensuite de ses mains pour suffire à ses besoins et pouvoir encore donner l'aumône.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 25, sur les Actes.) Il n'est point de péché que l'aumône ne puisse effacer, c'est un remède efficace pour toutes les blessures. Or, on ne fait pas seulement l'aumône en donnant de l'argent, mais

en faisant des oeuvres de charité, en défendant le faible, en guérissant les malades, en donnant un sage conseil.

SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE. (Disc. sur l'am. des pauv.) Je crains que vous ne regardiez la pratique de la miséricorde non comme obligatoire, mais comme facultative; c'était d'abord aussi mon avis, mais je suis épouvanté par la vue des boucs placés à la gauche du Sauveur, non pour avoir ravi le bien d'autrui, mais pour avoir négligé d'assister Jésus Christ dans la personne des pauvres.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. sur S. Matth.) Sans l'aumône en effet, il est impossible de posséder le royaume; une source qui retient ses eaux, se corrompt, il en est de même de ceux qui conservent leurs richesses pour eux-mêmes.

SAINT BASILE (Régl. abrég., 92.) On me demandera peut-être pour quel motif il faut vendre ce que l'on possède ? Est-ce parce que les biens de la terre sont naturellement mauvais, ou à cause des tentations dont ils peuvent-être la source ? Je réponds premièrement, que si une seule des choses qui existent dans le monde, était essentiellement mauvaise, elle cesserait par là même d'être créature de Dieu, car toute chose créée de Dieu est bonne (2 Tm 4); secondement que le sauveur en nous disant : «Faites l'aumône,» ne nous commande pas de nous dépouiller de nos richesses comme si elles étaient mauvaises, mais de les distribuer aux pauvres.

SAINT CYRILLE Peut-être ce commandement paraîtra-t-il dur aux riches; cependant quels avantages il offre à des esprits raisonnables, puisqu'ils peuvent ainsi gagner le royaume des cieus : «Faites-vous des bourses que le temps n'use point ?» etc.

BÈDE. En faisant des aumônes dont la récompense durera éternellement, il ne faut pas croire cependant qu'il soit défendu ici aux chrétiens de rien avoir en réserve, soit pour leur usage, soit pour celui des pauvres, puisque le Seigneur lui-même, qui était servi par les anges (Mt 4), avait cependant une bourse (Jn 12), pour conserver les offrandes des âmes fidèles. Notre Seigneur veut simplement dire qu'on ne doit ni servir Dieu en vue de ces biens, ni abandonner la pratique de la justice dans la crainte de les perdre.

SAINT GRÉGOIRE DE NYSS. Il leur recommande de placer leurs biens et leurs richesses terrestres dans le ciel où la corruption ne pourra les atteindre : «Faites-vous un trésor qui subsiste dans les cieus.»

THÉOPHYLACTE C'est-à-dire : Ici bas les vers peuvent ronger ces biens, mais ils ne les rongent pas dans le ciel, et comme il y a des biens qui sont à l'épreuve des vers, il ajoute : «Et où les voleurs n'ont point d'accès,» car l'or ne peut-être rongé par les voleurs, mais il peut être enlevé par les voleurs.

BÈDE. Il faut donc entendre simplement ce passage, dans ce sens que l'argent mis en réserve se perd, tandis que s'il est donné au prochain, il produit des fruits éternels pour le ciel; ou encore, que le trésor des bonnes oeuvres, s'il est amassé en vue d'un avantage terrestre, se corrompt facilement et se perd, tandis que s'il est acquis en vue du ciel, il ne peut être atteint ni extérieurement par la vaine estime des hommes (semblable au voleur qui ravit au dehors), ni intérieurement par la vaine gloire (qui, comme le ver, ronge et déchire au dedans.)

LA GLOSE. Ou bien les voleurs sont les hérétiques et les démons, qui ne cherchent qu'à nous dépouiller des biens spirituels : le ver qui ronge

secrètement les vêtements, c'est l'envie qui ronge et déchire le zèle où le fruit des bonnes oeuvres et réduit le lien de l'unité (Ep 4,46.)

THÉOPHYLACTE Mais comme il est des biens qui ne peuvent être enlevés par les voleurs, Notre Seigneur donne une raison plus décisive et qui ne souffre aucune réplique : «Là où est votre trésor, là est votre coeur;» comme s'il leur disait : Soit, que vos biens ne soient ni rongés par les vers, ni enlevés par les voleurs, mais quel supplice ne mérite pas celui qui attache son coeur à un trésor qu'il a enfoui, et qui ensevelit ainsi dans la terre son âme, oeuvre de Dieu par excellence ?

EUSÈBE En effet, tout homme devient naturellement l'esclave de ce qui fait l'objet de ses affections; il applique toute son âme aux choses dont il espère retirer de plus grands avantages. Si donc il met dans les biens de la vie présente toute son âme, et toutes ses intentions, il est tout entier plongé dans les choses de la terre. Si, au contraire, il dirige toutes les facultés de son âme vers les choses du ciel, il y aura aussi son coeur, il paraîtra vivre avec les hommes par le corps seul, tandis que par son âme, il sera déjà en possession des demeures célestes.

BÈDE. Cette vérité ne s'applique pas seulement aux richesses, mais à toutes les passions; les festins sont les trésors de l'homme sensuel; les vains amusements, les trésors de l'homme dissolu; la volupté, le trésor de l'impudique.

vv. 35-40.

Que vos reins soient ceints, et vos lampes allumées. Et vous, soyez semblables à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces, afin de lui ouvrir dès qu'il arrivera et frappera. Heureux ces serviteurs que le maître, à son arrivée, trouvera veillant! Je vous le dis en vérité, il se ceindra, les fera mettre à table, et s'approchera pour les servir. Qu'il arrive à la deuxième ou à la troisième veille, heureux ces serviteurs, s'il les trouve veillant! Sachez-le bien, si le maître de la maison savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison. Vous aussi, tenez-vous prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure où vous n'y penserez pas.

THÉOPHYLACTE Après avoir établi ses disciples dans une sage modération, en les délivrant de tous les soins et de toutes les sollicitudes de la vie, le Seigneur les prépare aux oeuvres du ministère en leur disant : «Ceignez vos reins,» c'est-à-dire, soyez toujours prêts à accomplir les oeuvres de votre Maître, «et ayez dans vos mains des lampes allumées,» c'est-à-dire ne passez pas votre vie dans les ténèbres, mais ayez toujours la lumière de la raison pour vous montrer ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter. Le monde, en effet, est une nuit profonde; avoir aux reins la ceinture, c'est être prêts pour la vie active et pratique. Telle est en effet la tenue des serviteurs, ils doivent avoir aussi des lampes allumées, c'est-à-dire le don de la discrétion, pour pouvoir distinguer dans la pratique, non seulement ce qu'il faut faire, mais comment il faut le faire; autrement on s'expose à tomber dans le précipice de l'orgueil. Remarquez encore que notre Seigneur commande premièrement de ceindre les reins; en second lieu, d'avoir des lampes allumées, parce que la contemplation qui est la lumière de l'âme, ne vient qu'après l'action. Appliquons-nous donc à

pratiquer la vertu, de manière à ce que nous ayons toujours deux lampes allumées; l'intelligence qui éclaire toujours notre âme, et la doctrine qui répand la lumière dans l'âme des autres.

SAINT MAXIME Ou bien encore, il nous enseigne à porter toujours des lampes allumées, par notre application à la prière, à la contemplation, et par la charité.

SAINT CYRILLE (du liv. de l'ador. en esprit.) Ou bien, l'action de ceindre ses reins est un symbole de l'empressement et de la résolution avec lesquelles nous devons supporter les maux de la vie par un motif d'amour de Dieu; les lampes figurent la vive lumière que nous devons projeter, de manière à ne laisser personne vivre dans les ténèbres de l'ignorance.

SAINT GRÉGOIRE (hom. 43 sur les Evang.) Ou bien dans un autre sens, nous ceignons nos reins, lorsque nous comprimons par la continence les passions de la chair, car la source de la luxure pour les hommes est dans les reins, et pour les femmes dans l'ombilic (cf. Jb 40, 11); c'est donc à cause du sexe le plus noble, que la luxure se trouve figurée par les reins. Mais comme il ne suffit pas de ne pas faire le mal, et qu'il faut encore s'appliquer de toutes ses forces à la pratique des bonnes oeuvres, le Sauveur ajoute : «Ayez dans vos mains des lampes allumées,» car nous tenons dans nos mains des lampes allumées, lorsque par nos bonnes oeuvres nous donnons au prochain des exemples éclatants de lumière.

SAINT AUGUSTIN (Quest. évang., 2, 25.) Ou bien encore, il nous commande de ceindre nos reins, en ne nous laissant point aller à l'amour des choses du monde; et d'avoir des lampes allumées, c'est-à-dire d'agir en cela pour une fin louable, et avec une intention droite.

SAINT GRÉGOIRE (hom. 43 sur les Evang.) Si quelqu'un accomplit fidèlement ces deux commandements, il ne lui reste plus qu'à placer toute son espérance dans la venue du Rédempteur : «Soyez semblables, leur dit-il, à des hommes qui attendent que leur maître revienne des noces,» etc. Notre Seigneur est parti pour des noces, parce qu'en montant aux cieux, son humanité renouvelée s'est uni la multitude des esprits célestes.

THÉOPHYLACTE Tous les jours encore, il épouse les âmes des saints, que lui présente comme des vierges chastes saint Paul (2 Co 11,2), ou tout autre de ses ministres. Il revient des noces qu'il a célébrées dans le ciel, soit quand à la fin du monde, il reviendra pour tous les hommes dans la gloire de son Père; soit lorsqu'à chaque heure du temps présent, il revient inopinément pour la mort de chacun de nous.

SAINT CYRILLE Remarquez encore qu'il revient des noces comme d'une fête qui est l'état permanent de la divinité; car rien ne peut attrister cette nature incorruptible.

SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE. (hom. 11 sur le Cant.) Ou bien encore, après qu'il eut terminé ses noces, épousé l'Église, et qu'il l'eut admise dans son lit mystérieux, les anges attendaient le retour de leur roi dans le séjour de sa béatitude naturelle. Or, nous devons rendre notre vie semblable à celle des anges; et comme en vivant dans l'innocence ils sont toujours prêts à recevoir leur Maître à son retour, ainsi nous devons veiller nous-mêmes à l'entrée de sa maison, et nous préparer à lui obéir promptement lorsqu'il viendra frapper à la

porte : «Afin, dit-il, que dès qu'il arrivera et frappera à la porte, ils lui ouvrent aussitôt.»

SAINT GRÉGOIRE (hom. 13 sur les Evang.) Notre Seigneur est de retour, lorsqu'il vient pour nous juger; il frappe lorsque la gravité de la maladie nous avertit que la mort est proche; nous lui ouvrons aussitôt, si nous le recevons avec amour; car l'âme qui craint de sortir du corps, ne veut pas ouvrir au juge qui frappe à la porte, et elle redoute de paraître devant ce juge qu'elle se souvient d'avoir méprisé pendant sa vie; mais celui à qui son espérance et ses oeuvres inspirent une humble confiance, ouvre à son juge aussitôt qu'il frappe, parce qu'en voyant le temps de sa mort approcher, il se réjouit de voir aussi approcher la gloire de la récompense. Aussi le Sauveur ajoute-t-il : «Heureux ces serviteurs, que le maître, à son retour, trouvera veillants.» Celui-là veille qui tient les yeux de son âme ouverts pour contempler la lumière véritable, qui conforme sa conduite à sa croyance, et repousse loin de lui les ténèbres de la tiédeur et de la négligence.

SAINT GRÉGOIRE DE NYSSE. C'est pour nous faciliter la pratique de cette vigilance, que Notre Seigneur nous avertit précédemment de ceindre nos reins, et d'avoir des lampes allumées; car la lumière qui brille devant nos yeux en éloigne le sommeil, et la ceinture que nous mettons autour de nos reins, empêche le corps de dormir. Ainsi celui qui a la chasteté pour ceinture, et une conscience pure pour flambeau, ne se laisse jamais aller au sommeil.

SAINT CYRILLE Si donc le Seigneur trouve à son retour ses serviteurs éveillés, la ceinture aux reins, et la lumière dans le coeur, il les proclamera bienheureux : «Je vous le dis en vérité, il se ceindra lui-même,» c'est-à-dire qu'il agira envers nous, comme nous aurons agi à son égard, en se ceignant les reins pour ceux qui se seront ainsi disposés à le recevoir.

ORIGÈNE En effet, il aura pour ceinture autour de ses reins la justice, selon la prophétie d'Isaïe (Is 11.)

SAINT GRÉGOIRE Il prend pour ceinture la justice, c'est-à-dire qu'il se prépare à rendre à chacun ce qui lui est dû.

THÉOPHYLACTE Ou bien il se ceindra, dans ce sens qu'il ne versera pas toute l'abondance de ses biens, mais qu'il la retiendra dans une certaine mesure; car qui pourrait contenir Dieu dans toute sa grandeur ? Aussi voyons-nous les séraphins se voiler la face devant l'éclat des splendeurs divines. (Is 6.) «Et il les fera mettre à table,» etc. De même qu'en s'asseyant, on fait reposer tout le corps; ainsi lors du second avènement les saints jouiront d'un repos complet. Ici-bas, en effet, leur corps n'a pas eu de repos, mais alors leurs corps devenus spirituels et revêtus d'incorruptibilité, jouiront avec leurs âmes d'un repos parfait.

SAINT CYRILLE Il les fera mettre à table, pour réparer leurs forces épuisées, pour servir des délices spirituelles, et dresser devant eux la table somptueuse et richement servie de ses grâces et de ses dons.

S. DENIS (sur l'Épît. à Tit.) Cette action de se mettre à table, figure le repos après tous les travaux, une existence sans douleur, une vie divine dans la lumière et la région des vivants, avec toutes les saintes affections, et l'abondance de tous les dons, source d'une joie parfaite. Voilà ce que fera Jésus en les faisant asseoir à table, il les mettra en possession d'un repos

éternel, et leur distribuera la multitude de ses dons : «Et passant de l'un à l'autre, il les servira.»

THÉOPHYLACTE Il leur rendra pour ainsi dire la pareille; ils l'ont servi sur la terre, il les servira lui-même dans le ciel.

SAINT GRÉGOIRE (hom. 13.) Il passe lorsqu'après le jugement, il retourne dans son royaume; ou bien le Seigneur passe pour nous après le jugement, lorsqu'il nous élève de la vue de son. humanité jusqu'à la contemplation de sa divinité.

SAINT CYRILLE Notre Seigneur connaît le penchant de la fragilité humaine pour le péché; mais comme il est bon, loin de nous laisser tomber dans le désespoir, il a pitié de notre faiblesse, et il nous donne la pénitence comme remède salutaire, c'est pour cela qu'il ajoute : «Et s'il vient à la seconde veille, et s'il vient à la troisième,» etc. Ceux qui font sentinelle la nuit sur les murailles des villes, pour observer les attaques des ennemis, partagent la nuit en trois ou quatre veilles.

SAINT GRÉGOIRE (hom. 13.) La première veille est donc le premier âge de notre vie, c'est-à-dire l'enfance; la seconde veille, c'est l'adolescence ou la jeunesse; la troisième est la vieillesse. Que celui donc qui n'a pas été vigilant pendant la première veille, soit attentif à veiller pendant la seconde, et que celui qui a laissé passer la seconde veille, ne perde pas les ressources que lui offre la troisième; et s'il a négligé de se convertir à Dieu dans son enfance, qu'il revienne à lui au moins dans sa jeunesse ou dans ses dernières années.

SAINT CYRILLE Le Sauveur ne parle cependant pas de la première veille, parce que l'enfance est plutôt digne de pardon que de châtiment, mais pour le second et le troisième âge de la vie, ils doivent obéir à Dieu, et par la pratique des vertus, conformer leur vie à sa divine volonté.

THÉOPHYLACTE Ou bien encore, comme les veilles sont les heures de la nuit qui portent les hommes au sommeil, on peut dire qu'il y a dans notre vie certaines circonstances qui nous rendent heureux, si nous sommes vigilants et attentifs à en profiter. Ainsi on vous a dérobé vos biens, la mort vous a enlevé vos enfants, vous êtes injustement accusé; si au milieu de ces épreuves vous ne faites rien qui soit contraire aux commandements de Dieu, il vous trouve attentifs à veiller dans la seconde et la troisième veille, c'est-à-dire dans ce temps plein de dangers où les âmes négligentes se laissent aller à un sommeil pernicieux,

SAINT GRÉGOIRE (hom. 13 sur les Evang.) Or, pour secouer la tiédeur de notre âme, le Sauveur nous en fait voir les funestes effets par une comparaison prise des pertes extérieures que nous pouvons faire «Sachez que si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait,» etc.

THÉOPHYLACTE Il en est qui veulent que le voleur dont il est ici question, soit le démon; la maison, notre âme, et le père de famille, l'homme; mais cette explication ne paraît pas s'accorder avec la suite; car l'avènement du Seigneur est comparé dans les Écritures à un voleur qui vient à l'improviste, comme dans ces paroles de l'Apôtre : «Le jour du Seigneur viendra comme un voleur pendant la nuit.» Aussi Notre Seigneur ajoute : «Et vous aussi soyez donc prêts, parce qu'à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra.»

SAINT GRÉGOIRE (comme précéd.) Ou encore, le voleur force la maison à l'insu du père de famille, parce qu'en effet, tandis que l'âme endormie néglige

de veiller sur elle-même, la mort vient à l'improviste forcer la maison de notre corps. Elle aurait pu résister à l'attaque du voleur, si elle eût été vigilante; car en se mettant en garde contre l'arrivée du juge qui vient prendre en secret les âmes, elle eût été au devant de lui par le repentir, et ne serait point morte dans l'impénitence. Or, le Seigneur a voulu que notre dernière heure nous fût inconnue, afin que cette incertitude même fût pour nous un motif de nous y préparer sans cesse.

vv. 41-46.

Pierre lui dit: Seigneur, est-ce à nous, ou à tous, que tu adresses cette parabole? Et le Seigneur dit: Quel est donc l'économe fidèle et prudent que le maître établira sur ses gens, pour leur donner la nourriture au temps convenable? Heureux ce serviteur, que son maître, à son arrivée, trouvera faisant ainsi! Je vous le dis en vérité, il l'établira sur tous ses biens. Mais, si ce serviteur dit en lui-même: Mon maître tarde à venir; s'il se met à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer, le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne connaît pas, il le mettra en pièces, et lui donnera sa part avec les infidèles.

THÉOPHYLACTE Pierre à qui le Sauveur avait déjà confié le soin de l'Église (cf. Mt 16), agit comme s'il en avait déjà la responsabilité, et demande à son divin Maître si cette parabole s'adressait à tous : «Alors Pierre lui dit : Seigneur est-ce pour nous que vous dites cette parabole, ou pour tout le monde ?»

BÈDE. Dans ce qui précède, Notre Seigneur avait donné deux avertissements distincts, qu'il viendrait à l'improviste et qu'ils devaient être toujours prêts à le recevoir. Or, il est difficile de dire, si Pierre a en vue ces deux vérités ou l'une des deux seulement, quand il fait cette question, et quels sont ceux qu'il met en opposition avec lui et avec ses compagnons quand il dit : «Est-ce pour nous que vous dites cette parabole, ou pour tout le monde ?» Les expressions nous et tous ne peuvent guère désigner que les Apôtres et les continuateurs de leur ministère, et le reste des fidèles, ou les chrétiens et les infidèles, ou ceux qui meurent successivement et un à un, et qui acceptent volontiers ou à contre coeur l'avènement de leur juge, et ceux qui seront encore vivants, lors du jugement universel. Or, il serait étrange que Pierre ait pu douter que nous devions tous vivre avec tempérance, piété et justice (Tt 2,12), en attendant la félicité que nous espérons, ou que l'heure du jugement viendrait pour tous à l'improviste. Donc puisque ces deux choses lui étaient parfaitement connues, il faut nécessairement admettre que sa question a pour objet les choses qu'il ne savait pas, c'est-à-dire, si les préceptes sublimes d'une vie plus parfaite, comme de vendre ce qu'on possède, se faire des bourses qui ne s'usent pas, avoir les reins ceints et porter des lampes allumées, s'adressent aux Apôtres et à ceux qui remplissent le même ministère, ou à tous les chrétiens en général.

SAINT CYRILLE Les âmes fortes sont faites pour ce qu'il y a de plus difficile et de plus élevé dans les commandements de Dieu, mais pour ceux qui n'ont point encore atteint ce haut degré de vertu, ils ne peuvent accomplir que des préceptes plus faciles. Aussi le Seigneur se sert d'une comparaison des plus claires, pour bien établir que les commandements qui précèdent s'adressent à

ceux qu'il a élevés à la dignité de ses disciples : «Le Seigneur lui répondit Quel est à votre avis le dispensateur fidèle et prudent ?» etc.

SAINT AMBROISE Ou bien dans un autre sens, les préceptes qu'il vient de donner, s'adressent à tous, mais celui qu'il donne par la comparaison suivante s'adresse spécialement aux dispensateurs, c'est-à-dire aux prêtres : «Et le Seigneur lui répondit : Quel est à votre avis le dispensateur fidèle et prudent que le maître a établi sur tous ses serviteurs, pour leur distribuer, dans le temps, leur mesure de froment ?»

THÉOPHYLACTE La parabole précédente s'adressait à tous les fidèles, mais écoutez ce qui vous regarde particulièrement, vous qui êtes apôtres ou docteurs. Je demande donc où l'on pourra trouver un dispensateur qui réunisse tout à la fois la fidélité et la prudence. Dans l'administration des biens de la terre, l'imprudence même avec la fidélité, ou la prudence avec l'infidélité, amènent également la ruine de la fortune du maître; il en est de même dans les choses divines qui demandent tout à la fois de la fidélité et de la prudence. J'ai connu un grand nombre de bons et fidèles serviteurs de Dieu, mais qui, incapables de traiter avec prudence les affaires ecclésiastiques, non seulement perdaient les biens de l'Église, mais encore les âmes elles-mêmes, en exerçant à l'égard des pécheurs un zèle indiscret, soit en leur imposant des pénitences exagérées, soit en ayant pour eux une douceur inopportune.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 78, sur S. Matth.) Le Sauveur fait cette question, non pas qu'il ignore quel est le dispensateur fidèle et prudent, mais il veut nous faire entendre la rareté de la chose, et l'importance de cet emploi. —

THÉOPHYLACTE Tout dispensateur fidèle et prudent doit donc se mettre à la tête des serviteurs de son maître, pour leur donner dans le temps convenable la mesure de froment, c'est-à-dire l'enseignement de la doctrine qui est la nourriture des âmes, ou l'exemple des bonnes oeuvres pour être la règle de la vie.

SAINT AUGUSTIN (Quest. évang., 2, 26.) Il dit : «La mesure de froment,» parce que la capacité varie suivant les auditeurs.

S. ISIDOR. (liv. 3, lett. 70; liv. 4, lett. 145.) Il ajoute : «Dans le temps,» parce qu'un bienfait qui ne vient pas en son temps, est rendu inutile, et perd le nom de bienfait; de même que le pain est désirable pour celui qui a faim, tandis qu'il l'est très-peu pour celui qui est rassasié.

Quant à la récompense de ce dispensateur fidèle et prudent, la voici : «Heureux ce serviteur que le maître, lorsqu'il viendra, trouvera agissant ainsi.»

SAINT BASILE Il ne dit pas qu'il trouvera agissant par hasard, mais «agissant ainsi;» car il ne suffit pas de vaincre, il faut encore combattre suivant les règles : c'est-à-dire faire chacune de ses actions, comme Dieu nous l'ordonne.

SAINT CYRILLE Si donc le serviteur fidèle et prudent distribue en son temps avec prudence aux serviteurs leur nourriture, c'est-à-dire les aliments spirituels, il sera heureux suivant la promesse du Sauveur, c'est-à-dire qu'il obtiendra un emploi supérieur, et recevra la récompense réservée aux amis. «Je vous le dis en vérité; qu'il l'établira sur tous les biens qu'il possède.»

BÈDE. Il y a une grande différence de mérites entre les bons auditeurs et les bons docteurs, cette différence existera également dans les récompenses. Pour les premiers, s'il les trouve attentifs à veiller, il les fera mettre à table, mais pour les dispensateurs fidèles et prudents, il les établira sur tout ce qu'il

possède, c'est-à-dire sur toutes les joies du royaume des cieux, non pas pour qu'ils en aient la possession exclusive, mais pour qu'ils en jouissent plus pleinement pendant l'éternité que les autres saints.

THÉOPHYLACTE Ou bien, «il l'établira sur tous ses biens,» non seulement sur sa maison, mais il soumettra à son commandement les créatures du ciel et de la terre. Tel fut Josué fils de Nave (Si 46,1; Jos 10,12; 3 R 17,2; 18,24; Jc 5,17-18), tel fut encore Élie, l'un commandant au soleil, l'autre aux nuées du ciel; de même tous les saints usent des créatures comme des amis de Dieu. Tel est encore tout homme dont la vie est vertueuse, et qui gouverne sagement ses serviteurs, c'est-à-dire la colère et la concupiscence, et qui donne à chacun dans son temps la mesure de froment, à la colère, en tournant ses efforts contre les ennemis de Dieu; à la concupiscence, en réglant sur la nécessité l'usage des choses extérieures, et en le rapportant à Dieu. Celui qui agira de la sorte, sera établi sur tous les biens que possède le Seigneur, et méritera de contempler toute vérité par l'oeil éclairé de son intelligence.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 78 sur S. Matth.) Ce n'est pas seulement par la promesse de la récompense réservée aux bons, mais par la menace du châtiment qui attend les mauvais, que Notre Seigneur excite à la vigilance ceux qui l'écoutent : «Que si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître n'est pas près de venir,» etc.

BÈDE. Remarquez qu'au nombre des vices de ce mauvais serviteur, le Sauveur met la pensée où il était que son maître tarderait à venir, tandis qu'il ne met point au nombre des vertus du bon serviteur qu'il espérait le prompt retour de son maître, mais simplement qu'il a rempli fidèlement son devoir. Le mieux pour nous est donc de supporter patiemment l'ignorance où nous sommes de ce que nous ne pouvons savoir, et de nous appliquer seulement à être trouvés dignes de la récompense qui nous est préparée.

THÉOPHYLACTE On se laisse aller à une multitude de fautes, parce qu'on ne pense pas à sa dernière heure; car si nous avons toujours présent à l'esprit que le Seigneur doit venir, et que le terme de notre vie approche, nous commettrions moins facilement le péché. Voyez, en effet, la suite : «Et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer.»

BÈDE. Dans la condamnation de ce mauvais serviteur, il faut voir celle de tous les mauvais supérieurs qui, sans crainte aucune de Dieu, non seulement mènent une vie criminelle, mais accablent de mauvais traitements ceux qui leur sont soumis. Dans le sens figuré, «frapper les serviteurs et les servantes, » peut signifier corrompre les âmes faibles par de mauvais exemples; comme «manger, boire et s'enivrer,» signifie être esclave des séductions et des plaisirs coupables du monde, qui font perdre la raison à l'homme. Or, voici quelle sera la peine de ce mauvais serviteur : «Le maître de ce serviteur viendra au jour où il ne l'attend pas, et à l'heure qu'il ne sait point (c'est-à-dire à l'heure de la mort et du jugement), et il le divisera.»

SAINT BASILE (liv. sur l'Esprit saint, 16.) Le corps n'est pas divisé, en ce sens qu'une partie soit soumise au châtiment, tandis que l'autre partie en serait exempte; car c'est une opinion fautive et contraire à toute justice, qu'une partie seulement du corps soit punie, quand le corps a péché tout entier. L'âme non plus ne sera pas divisée; car elle est unie tout entière à la conscience coupable, et partage avec le corps la complicité du mal; cette division n'est

donc autre chose que l'éternelle séparation de l'âme avec l'Esprit saint. En effet, dans la vie présente, bien que la grâce de ce divin Esprit ne réside pas dans les âmes, qui en sont indignes, elle paraît cependant être près d'elles en quelque sorte, attendant la conversion qui doit les conduire au salut, mais alors cette grâce sera complètement retranchée de l'âme coupable. Le Saint-Esprit est donc tout à la fois la récompense des justes et la première condamnation des pécheurs, parce que les indignes en seront dépouillés à jamais.

BÈDE. Ou bien encore, il le divisera en le retranchant de la société des fidèles, et en le rangeant parmi ceux qui n'ont jamais eu la foi : «Et il lui donnera son lot parmi les serviteurs infidèles.» Car, dit l'Apôtre : «Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, et il est pire qu'un infidèle.» (1 Tm 5, 8.)

THÉOPHYLACTE Le dispensateur infidèle mérite en effet le sort des infidèles, puisqu'il n'a pas eu la véritable foi.

vv. 47-48.

Le serviteur qui, ayant connu la volonté de son maître, n'a rien préparé et n'a pas agi selon sa volonté, sera battu d'un grand nombre de coups. Mais celui qui, ne l'ayant pas connue, a fait des choses dignes de châtement, sera battu de peu de coups. On demandera beaucoup à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui l'on a beaucoup confié.

THÉOPHYLACTE Notre Seigneur nous enseigne ici une vérité plus importante et plus terrible, non seulement le dispensateur infidèle sera dépouillé de la grâce qu'il avait reçue, et qui ne pourra lui faire éviter le supplice, mais la grandeur et l'élévation de sa dignité seront pour lui la cause d'une condamnation plus sévère : «Le serviteur qui a connu la volonté de son maître, et ne lui a point obéi, recevra un grand nombre de coups.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (hom. 27 sur S. Matth.) En effet, les mêmes actions ne seront pas soumises pour tous les hommes au même jugement, mais une connaissance plus parfaite deviendra la cause d'une punition plus grande.

SAINT CYRILLE (sur S. Jn liv. 6, chap. 10.) Ainsi l'homme qui a reçu une intelligence plus pénétrante, et a dégradé ses affections jusqu'à les traîner dans de honteux excès, n'aura aucun titre pour implorer la miséricorde divine, parce qu'il a commis un crime sans excuse en s'écartant par une malice réfléchie de la volonté de son maître, mais l'homme grossier et ignorant sera plus fondé à implorer le pardon de son juge; car «celui qui n'a pas connu la volonté de son maître, et qui aura fait des choses dignes de châtement, recevra moins de coups.»

THÉOPHYLACTE A cette objection, que font quelques-uns : On punit justement celui qui, connaissant la volonté de son maître, ne l'a pas suivie; mais pourquoi punir celui qui ne l'a pas connue ? nous répondons, parce qu'il aurait pu la connaître, s'il avait voulu, et que sa négligence a été l'unique cause de son ignorance.

SAINT BASILE (Rég. abrég., Quest. 267.) Mais s'il est vrai que l'un reçoive un plus grand nombre de coups, et l'autre un plus petit nombre, comment peut-on

dire que les supplices de l'autre vie n'auront point tic fin ? Il faut donc entendre que ces paroles ont pour objet d'exprimer, non la durée ou la fin des supplices, mais leurs différents degrés. Un homme peut avoir mérité d'être condamné au feu qui ne s'éteint pas, mais qui est plus ou moins intense; et au ver qui ne meurt pas, mais qui ronge et déchire avec plus ou moins de force. THÉOPHYLACTE Il explique ensuite pourquoi le châtiment des docteurs et de ceux qui sont plus instruits sera plus sévère : «Car on demandera beaucoup à celui à qui l'on a beaucoup donné, et on exigera davantage de celui à qui on a confié beaucoup.» Dieu donne aux docteurs la grâce de faire des miracles, il leur confie le ministère de la parole et le pouvoir d'enseigner; il ne dit pas qu'il demandera davantage, pour ce qu'il a donné, mais pour ce qu'il a confié comme un dépôt; car la grâce du ministère de la parole demande un accroissement continu, et on demandera au docteur plus qu'il n'a reçu, il ne doit donc jamais rester oisif, mais développer de jour en jour le talent de la parole qui lui a été confié.

BÈDE. Ou bien encore, souvent Dieu donne de plus grandes grâces à de simples fidèles, qui reçoivent la connaissance de sa volonté, et la grâce de mettre en pratique ce qu'ils connaissent. Mais il confie beaucoup à celui qui, avec le soin de son âme, est revêtu de la charge de paître le troupeau du Seigneur. Ceux donc qui ont reçu de plus grandes grâces, seront punis plus sévèrement s'ils viennent à pécher (Sg 6, 8.9). Pour ceux qui ne sont coupables d'autre péché que du péché originel, le châtiment sera des plus doux, et pour les autres qui ont ajouté à ce péché des fautes volontaires, leur punition sera d'autant moins sévère, que leurs fautes seront moins grandes.

vv. 49—53.

Je suis venu jeter un feu sur la terre, et qu'ai-je à désirer, s'il est déjà allumé? Il est un baptême dont je dois être baptisé, et combien il me tarde qu'il soit accompli! Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, vous dis-je, mais la division. Car désormais cinq dans une maison seront divisés, trois contre deux, et deux contre trois; le père contre le fils et le fils contre le père, la mère contre la fille et la fille contre la mère, la belle-mère contre la belle-fille et la belle-fille contre la belle-mère.

SAINT AMBROISE C'est aux dispensateurs, c'est-à-dire aux prêtres, que Notre Seigneur adresse les enseignements qui précèdent, et il leur apprend qu'un châtiment sévère les attend dans l'autre vie, si l'amour des plaisirs du monde les détourne de veiller sur la maison du Seigneur et de gouverner le peuple qui leur est confié. Cependant comme on fait peu de progrès quand on ne revient de ses égarements que par la crainte du châtiment, et qu'il vaut mieux devoir ce retour à la charité et à l'amour de Dieu, le Sauveur cherche à enflammer ses disciples de cet amour de Dieu en leur disant : «Je suis venu jeter le feu sur la terre,» non pas ce feu qui dévore les bons, mais ce feu qui produit la bonne volonté, qui purifie et transforme les vases d'or de la maison du Seigneur, tandis qu'il consume l'herbe et la paille.

SAINT CYRILLE (comment. sur S. Luc.) Les saintes Écritures ont coutume de désigner par le feu les discours inspirés et divins. En effet, de même que ceux qui travaillent à l'épuration de l'or, le purifient par le feu de toutes ses

souillures; ainsi le Sauveur purifie par les enseignements de l'Évangile, par la vertu de l'Esprit saint l'intelligence de ceux qui croient en lui. C'est donc là le feu salutaire et utile qui embrase d'ardeur pour la vie de la piété les habitants de la terre froids, et comme éteints sous les glaces du péché.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME Cette terre dont parle le Sauveur, n'est pas celle que nous foulons aux pieds, mais celle que Dieu a formée de ses mains, c'est-à-dire l'homme à qui Dieu inspire un feu tout divin pour détruire ses péchés et renouveler son âme.

TITE DE BOSTR. Or, c'est du ciel que descend ce feu; car s'il venait de la terre sur la terre, Notre Seigneur ne dirait pas : «Je suis venu jeter le feu sur la terre.»

SAINT CYRILLE Le Seigneur hâtait l'embrasement de ce feu, comme il le déclare : «Et que désire-je, sinon qu'il s'allume.» Quelques israélites avaient embrassé la foi, et les premiers avaient été ses fidèles disciples, mais ce feu une fois allumé dans la Judée, devait embraser tout l'univers, lorsque le mystère de sa passion serait consommé. C'est pour cela qu'il ajoute : «Je dois être baptisé d'un baptême, et combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse.» En effet, avant l'auguste mystère de la croix, et la résurrection du Sauveur d'entré les morts, la Judée seule était témoin de ses prédications et de ses miracles; mais après que dans l'excès de leur fureur, ils eurent mis à mort l'auteur de la vie, c'est alors qu'il ordonna à ses disciples d'aller enseigner toutes les nations. (Mt 28)

SAINT GRÉGOIRE (hom. 12 sur les Evang.) Ou bien encore, le feu est jeté sur la terre, quand les ardeurs de l'Esprit saint embrasent une âme terrestre, consomment en elle tous les désirs charnels, et l'enflamment d'un amour spirituel, qui lui fait déplorer le mal qu'elle a commis, c'est ainsi que la terre est embrasée lorsque ta conscience s'accuse elle-même, et que le coeur est comme consumé dans les douleurs de la pénitence.

BÈDE. Notre Seigneur ajoute : «Je dois être baptisé d'un baptême,» c'est-à-dire je dois être d'abord comme inondé de mon propre sang avant d'embraser les coeurs des fidèles du feu de l'Esprit saint.

SAINT AMBROISE La bonté du Sauveur pour nous est si grande, qu'il éprouve le besoin de nous attester le désir qu'il a de nous inspirer son divin amour, de nous conduire à la perfection, et de hâter le moment où il doit souffrir et verser son sang pour notre salut : «Et comme je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse.»

BÈDE. Quelques manuscrits portent : Combien je suis dans l'angoisse, c'est-à-dire dans la tristesse. Notre Seigneur n'avait rien en lui qui pût l'attrister, mais il s'attristait de nos misères, et cette tristesse qu'il montrait aux approches de sa mort, ne venait point de la crainte qu'il avait de mourir, mais du retard même de l'oeuvre de notre rédemption. En effet, puisqu'il était dans l'angoisse jusqu'à l'accomplissement de sa passion, il devait l'envisager sans inquiétude et sans trouble, et s'il manifeste quelque frayeur, elle ne vient point de la crainte de la mort, mais d'un sentiment naturel à la faiblesse humaine, car dès lors qu'il s'est revêtu d'un corps semblable au nôtre, il a dû prendre sur lui toutes les infirmités du corps, la faim, l'anxiété, la tristesse; mais la divinité reste immuable au milieu de ces affections. Il nous montre encore par ces paroles, que dans le combat qu'il eut à soutenir au temps de sa passion, la

mort du corps mit un terme à ses angoisses, et ne fut point pour lui la cause d'un redoublement de douleur.

BÈDE. Il nous enseigne ensuite comment la terre doit s'embraser après le baptême de sa passion, après la venue de ce feu tout spirituel : «Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ?» etc.

SAINT CYRILLE Que dites-vous, Seigneur ? Est-ce que vous n'êtes pas venu apporter la paix, vous qui êtes devenu notre paix (Ep 2), pacifiant par le sang que vous avez répandu sur la croix, tant ce qui est sur la terre, que ce qui est dans le ciel (Col 1), vous qui avez dit : «Je vous donne ma paix ?» Il est évident que la paix a ses avantages, mais elle devient quelquefois funeste, et nous sépare de l'amour de Dieu, lorsque, par exemple, elle nous fait vivre en intelligence avec ceux qui sont éloignés de Dieu; et ce sont ces liaisons de la terre que le Sauveur nous enseigne à éviter. C'est pour cela qu'il ajoute : «Car désormais cinq personnes dans une maison seront divisées, trois contre deux et deux contre trois,» etc.

SAINT AMBROISE Quoique l'énumération qui suit, comprenne six personnes, le père et le fils, la mère et la fille, la belle-mère et la belle-fille, il n'y en a réellement que cinq, parce que la mère et la belle-mère peuvent être prises pour une seule et même personne; car la mère du fils est naturellement la belle-mère de son épouse.

SAINT JEAN CHRYSOSTOME C'est ici une prédiction de ce qui devait arriver. On vit, en effet, dans la même maison, des chrétiens que leur père voulait entraîner à l'apostasie, mais telle fut la puissance de la doctrine de Jésus Christ, que les fils se séparaient de leurs pères, les filles de leurs mères, et les parents de leurs enfants. Les disciples fidèles de Jésus Christ consentirent non seulement à sacrifier tous leurs biens, mais à endurer tous les genres de souffrance, pour conserver la foi qu'ils avaient embrassée. Si Jésus Christ n'avait été qu'un homme, comment aurait-il pu entrer dans son esprit que les pères l'aimeraient plus qu'ils n'aimaient leurs enfants, que les enfants l'aimeraient plus que leurs pères, les époux plus que leurs épouses ? et cela non seulement dans une seule maison, dans cent familles, mais par toute la terre. Or, non seulement il a fait cette prédiction, mais il l'a réellement accomplie.

SAINT AMBROISE Dans le sens mystique, cette maison c'est l'homme, nous lisons souvent que l'homme est composé de deux parties, de l'âme et du corps; si ces deux parties sont d'accord entre elles, elles ne font plus qu'un. On distingue aussi trois parties dans l'âme, l'une raisonnable, l'autre concupiscible, et la troisième irascible; c'est ainsi que deux sont divisés contre trois, et trois contre deux; car à l'avènement de Jésus Christ, l'homme qui, dans sa conduite, était dépourvu de raison, est devenu raisonnable nous étions charnels terrestres, Dieu a envoyé son Esprit dans nos coeurs (Ga 4), et nous sommes devenus des enfants spirituels. On peut encore dire qu'il y a dans cette maison cinq autres choses, l'odorat, le toucher, le goût, la vue et l'ouïe. Si donc, nous rendant dociles à ce que nous lisons ou à ce que nous entendons par les sens de la vue et de l'orne, nous renonçons aux plaisirs superflus du corps, dont les trois sens du goût, du tact et de l'odorat sont pour nous les instruments, nous en opposons deux à trois, en préservant notre âme de tomber dans les pièges de la volupté. Ou, si nous admettons que les cinq sens

sont corporels, la division sera entre les vices et les péchés du corps. On peut encore voir ici le corps et l'âme qui est séparée de l'odorat, du tact et du goût des plaisirs sensuels; car la raison, comme représentant le sexe le plus fort, aspire aussi à des sentiments plus nobles, tandis que le corps cherche à amollir la raison. Telle est donc la source des diverses passions; mais dès que l'âme rentre en elle-même, elle renie ces enfants dégénérés, la chair elle-même gémit d'être ainsi enlacée dans les liassions auxquelles elle a donné naissance, comme dans les buissons du monde; mais la volupté, comme la bru du corps et de l'âme, a épousé ces mouvements des passions mauvaises. Tant que la paix régnait dans cette maison par l'accord et la complicité des vices entre eux, on n'y voyait point de division; mais dès que Jésus Christ eut jeta sur la terre le feu qui devait consumer les péchés du coeur, ou qu'il eut apporté ce glaive qui pénètre au plus intime de l'âme, alors le corps et l'âme, renouvelés dans le mystère de la régénération, se séparent de leur malheureuse postérité; et les pères sont ainsi divisés contre leurs fils, lorsque la passion de l'intempérance renonce à se satisfaire, et que l'âme refuse la complicité du consentement coupable. Les enfants sont aussi divisés contre leurs parents, alors que les hommes renouvelés rompent avec leurs anciennes habitudes criminelles, tandis que la volupté, avec la fougue du jeune âge, refuse de se soumettre aux règles de la piété, et semble se révolter contre le régime d'une maison trop sévère.

BÈDE. Ou bien encore, les trois représentent ceux qui croient à la Trinité; les deux, ceux qui se sont séparés de l'unité de la foi. Le père, c'est le démon, dont nous étions les enfants en marchant sur ses traces; mais lorsque ce feu du ciel fut descendu sur la terre, il nous sépara du démon, et nous montra un autre père qui est dans les cieux. La mère, c'est la synagogue; la fille, c'est la primitive Église, qui a été persécutée dans sa foi par la synagogue qui lui avait donné le jour, et qui, forte de la vérité de sa foi, lutta elle-même contre la synagogue. La belle-mère, c'est encore la synagogue; la bru, c'est l'Église qui vient des nations; car Jésus Christ, qui est l'époux de l'Église, est le Fils de la synagogue selon la chair. La synagogue se trouve donc divisée contre sa bru et contre sa fille, en persécutant les fidèles qui viennent de l'un et de l'autre peuple; et celles-ci sont à leur tour divisées contre leur mère et leur belle-mère, en refusant de se soumettre à la circoncision de la chair.

vv. 54-57.

Il dit encore aux foules: Quand vous voyez un nuage se lever à l'occident, vous dites aussitôt: La pluie vient. Et il arrive ainsi. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites: Il fera chaud. Et cela arrive. Hypocrites! vous savez discerner l'aspect de la terre et du ciel; comment ne discernez-vous pas ce temps-ci? Et pourquoi ne discernez-vous pas de vous-mêmes ce qui est juste?

THÉOPHYLACTE Ce que le Sauveur venait de dire de la prédication qu'il avait comparée à un glaive, pouvait jeter le trouble dans l'esprit de ses auditeurs qui ne savaient pas le but de ces paroles. Aussi, ajoute-t-il, qu'ils devraient connaître son avènement, de même qu'ils connaissent les variations de l'atmosphère à certains signes particuliers : «Lorsque vous voyez un nuage se former au couchant, vous dites aussitôt : La pluie vient, et cela arrive ainsi. Et

quand vous voyez que souffle le vent du midi, vous dites : Il fera chaud, et cela arrive ainsi.» Comme s'il leur disait : Mes paroles et mes oeuvres indiquent clairement que je suis en contradiction avec vous. Vous pouvez donc conjecturer que je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'orage et la tempête : car je suis la nuée, et je viens de l'occident, c'est-à-dire de la nature humaine qui depuis longtemps est enveloppée des ténèbres épaisses du péché. Je suis venu aussi apporter le feu, c'est-à-dire inspirer une grande chaleur; car je suis le vent du midi, vent brûlant qui est opposé au froid glacial du nord. BÈDE. Ou bien encore, ceux qui par les variations des éléments peuvent facilement conjecturer l'état de l'atmosphère pourraient aussi, s'ils le voulaient, connaître par les oracles des prophètes le temps de l'avènement du Seigneur. SAINT CYRILLE Car les mystères de Jésus Christ se trouvent annoncés en mille endroits des prophètes. Ils devraient donc, s'ils étaient prudents, porter leurs regards vers les choses futures et ne pas ignorer les tempêtes qui doivent suivre la vie présente, car ce sera le temps du vent, de la pluie et du supplice du feu; c'est le sens de ces paroles : «La pluie vient.» Ils auraient dû également connaître les jours de salut, c'est-à-dire l'avènement du Sauveur, qui a introduit dans le monde la religion parfaite; ce que signifient ces paroles : «Vous dites : Il fera chaud.» Aussi leur fait-il ce reproche : «Hypocrites, vous savez reconnaître l'aspect du ciel et de la terre, comment donc ne reconnaissez-vous pas les temps où nous sommes ?»

SAINT BASILE (homél. 6 sur l'hexamer.) Remarquons que les pronostics que l'on tire des astres sont nécessaires aux hommes pourvu qu'ils ne soient pas exagérés. Il est utile en effet de connaître par avance les signes qui annoncent la pluie, les signes précurseurs des grandes chaleurs et des tempêtes soit particulières soit universelles, et de savoir si elles seront violentes ou modérées. Il n'est personne qui ne sache quelle utilité on peut retirer dans la vie de ces divers pronostics. Il importe en effet au navigateur de prévoir les dangers des tempêtes, au voyageur les changements de temps, au laboureur les signes qui lui promettent une grande abondance de fruits.

BÈDE. Il pouvait s'en trouver dans la foule qui allégueraient leur ignorance des oracles prophétiques et s'excuseraient ainsi de ne pouvoir connaître les temps marqués; le Sauveur leur ôte cette excuse en ajoutant : «Comment ne discerniez-vous point par vous-même ce qui est juste ?» et il leur apprend ainsi que sans savoir les lettres humaines, leur sens naturel seul pouvait leur faire reconnaître que celui qui avait opéré des oeuvres que nul autre n'eût pu faire était au-dessus de l'homme et qu'il était Dieu, et qu'aux injustices du monde présent, succéderait un jour le juste jugement du Créateur.

ORIGÈNE (homél. 35 sur S. Luc.) Or si nous n'avions en nous-mêmes la faculté de discerner ce qui est juste, jamais le Sauveur n'eût parlé de la sorte.

vv. 58-59.

Lorsque tu vas avec ton adversaire devant le magistrat, tâche en chemin de te dégager de lui, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, que le juge ne te livre à l'officier de justice, et que celui-ci ne te mette en prison. Je te le dis, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière pite.

THÉOPHYLACTE Notre Seigneur vient de parler d'une guerre bonne et louable, il nous apprend maintenant qu'il y a une paix qui ne l'est pas moins : «Lorsque vous allez avec votre adversaire devant le magistrat, tâchez de vous dégager de lui en chemin,» etc. C'est-à-dire, lorsque votre adversaire vous traîne devant les tribunaux, tâchez, c'est-à-dire, faites tous vos efforts pour vous libérer envers lui. Ou bien encore, tâchez, c'est-à-dire si vous n'avez rien, empruntez pour vous acquitter envers lui, de peur qu'il ne vous fasse comparaître devant le juge. «De peur, ajoute-t-il, qu'il ne vous traîne devant le juge, et que le juge ne vous livre à l'exécuteur, et que l'exécuteur ne vous jette en prison.»

SAINT CYRILLE Où vous aurez à souffrir jusqu'à ce que vous ayez payé la dernière obole : «Je vous le dis, vous ne sortirez pas de là que vous n'avez payé jusqu'à la dernière obole.»

SAINT JEAN CHRYSOSTOME (homél. 16 sur S. Matth.) Notre Seigneur me paraît vouloir parler ici des juges de la terre, de la comparution devant leurs tribunaux, et des prisons de ce monde, car souvent ce sont ces comparaisons tirées des choses qui se passent sous leurs yeux qui ramènent au bien les hommes sans raison qui s'en sont écartés. Aussi ce n'est pas seulement par la perspective des biens et des maux à venir, mais par le spectacle des choses présentes que le Sauveur cherche à convertir, à cause de la grossièreté de ses auditeurs.

SAINT AMBROISE On bien, notre adversaire est le démon qui sème sous nos pas les séductions du vice, afin de faire partager son supplice à ceux qui auront été les complices de son crime. Nôtre adversaire c'est encore notre mauvaise conscience, qui fait ici-bas notre tourment, et qui sera notre accusateur et notre condamnation dans l'autre : Faisons donc tout au monde pendant le voyage de cette vie pour nous délivrer de toute action coupable, comme d'un adversaire dangereux; de peur qu'en allant avec cet adversaire devant le magistrat, il ne condamne en chemin nos égarements. Or, quel est ce magistrat, si ce n'est celui qui possède toute puissance ? Il livre le coupable au juge, à celui qui a reçu le pouvoir de juger les vivants et les morts, c'est-à-dire à Jésus Christ qui mettra au grand jour tous les crimes secrets, et qui infligera le châtiment à toutes les oeuvres mauvaises. C'est lui-même qui livre le coupable à l'exécuteur, et le jette en prison : «Saisissez-vous de lui, dit-il, et jetez-le dans les ténèbres extérieurs.» (Mt 22.) Ses exécuteurs ce sont les anges, dont il est dit : «Les anges viendront et sépareront les mauvais du milieu des justes, et ils les jetteront dans la fournaise de feu.» Et il ajoute : «Je vous le dis, vous ne sortirez pas de là, que vous n'avez payé jusqu'à la dernière obole.» De même que ceux qui acquittent une dette, ne cessent d'être débiteurs jusqu'à ce qu'ils aient payé intégralement toute la somme par quelque moyen que ce soit, de même la peine que au péché ne peut-être acquittée que par la charité, par les bonnes oeuvres et par la satisfaction.

ORIGÈNE (homél. 33.) On peut encore donner cette explication : Nous voyons ici quatre personnes, l'adversaire, le prince ou le magistrat, le juge et l'exécuteur; saint Matthieu ne parle pas du prince, et remplace l'exécuteur par ce qu'il appelle ministre. Les deux évangélistes diffèrent encore en ce que saint Matthieu se sert du mot de denier, et saint Luc de celui d'obole; tous deux disent " jusqu'au damier." Or, nous lisons que tous les hommes ont deux anges

près d'eux, un mauvais qui les excite au mal, un bon qui leur conseille le bien; toutes les fois que nous succombons au péché, notre adversaire triomphe, parce qu'il sait qu'il a le droit de se glorifier devant le prince de ce monde qui l'a envoyé. Dans le texte grec, nous lisons l'adversaire avec l'article, ce qui désigne un adversaire spécial entre tous; car chacun est sous la domination du prince qui commande à sa nation. Efforcez-vous donc de vous délivrer de votre adversaire, ou du prince devant lequel votre adversaire veut vous traîner, en cherchant à acquérir la sagesse, la justice, la force et la tempérance. Mais en faisant tous vos efforts, soyez uni à celui qui a dit : «Je suis la vie;» (Jn 14), autrement votre adversaire vous traînera devant le juge. Il se sert de cette expression : «il vous traînera,» pour montrer qu'il force les coupables de venir entendre leur condamnation malgré toutes leurs résistances. Quant au juge qui doit livrer à l'exécuteur, je n'en connais pas d'autre que Notre Seigneur Jésus Christ. Nous avons tous nos exécuteurs, et ils ont pouvoir sur nous, lorsque nous sommes leurs débiteurs; mais si je paie à tous mes créanciers ce que je leur dois, je me présente devant l'exécuteur et je lui réponds avec fermeté : «Je ne vous dois rien.» Mais si au contraire je suis débiteur, l'exécuteur me jettera en prison et ne m'en laissera sortir que lorsque j'aurai payé toute ma dette, car l'exécuteur n'a pas le droit de me faire grâce de la moindre obole. Celui que nous voyons remettre à l'un de ses débiteurs cinq cents deniers, à l'autre cinquante, (Lc 6) était le maître; l'exécuteur au contraire n'est pas le maître, il est chargé par le maître d'exiger tout ce qui lui est dû. Il dit «Jusqu'à la dernière obole» pour signifier ce qu'il y a de moindre et de plus léger. Car les fautes que nous commettons sont graves ou légères; bienheureux donc celui qui ne pêche point, heureux ensuite celui qui ne commet que des fautes légères. Mais dans les fautes même légères, il y a des degrés, autrement le Sauveur ne dirait pas : «Jusqu'à ce que vous ayez payé la dernière obole.» Ainsi celui dont les dettes sont minimales ne sortira pas qu'il n'ait payé jusqu'au dernier denier; mais pour celui qui est chargé de dettes énormes, il lui faudra un nombre infini de siècles pour s'acquitter.

BÈDE. Ou bien encore, notre adversaire dans le chemin, c'est la parole de Dieu qui est en opposition avec nos désirs charnels dans la vie présente. Nous nous délivrons de cet adversaire en obéissant à ses préceptes : autrement il nous livrera au juge, car le mépris qu'on aura fait de la parole du Seigneur est un crime dont le pécheur rendra compte au tribunal du juge. Le juge le livrera à l'exécuteur, c'est-à-dire à l'esprit mauvais; pour le punir, celui-ci le jettera en prison, c'est-à-dire dans l'enfer, c'est là que le pécheur souffrira éternellement sans pouvoir jamais acquitter ses dettes et obtenir son pardon; il n'en sortira donc jamais, mais il sera condamné à des peines éternelles, avec le serpent redoutable, avec le démon.